



**BULLETIN
MUNICIPAL**
DÉCEMBRE 2024

8

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

P. 3

CCVUSP CONSEIL DÉPARTEMENTAL

P. 4-5

1. FINANCES

p. 6-7

2. FOCUS ÉCOLE

p. 8-13

3. TRAVAUX PROJETS

p. 14-20

4. VIE COMMUNALE

p. 21-27

5. NOUVEAUX ACTEURS

p. 28-29

6. ASSOCIATIONS

p. 30-37

7. ÉTAT CIVIL

p. 38

10. MEMENTO

p. 39

Responsable d'édition : Jean-Michel Tron

Photos © : Gil Streichert, Céline Pradal, Bréole i Brius, Michel Ceriez, Robin Charrieau, Amandine Achard, S.M.A.DE.S.E.P.

Conception & impression : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette

MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,
C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau numéro de notre magazine communal. Cette publication annuelle est l'occasion de mettre en lumière les projets, les réalisations et les moments marquants de notre vie locale.

Cette année a vu l'arrivée de nouveaux acteurs économiques dans notre commune : un ferronnier et un atelier de couture, qui incarnent à la fois dynamisme et savoir-faire artisanal. Ces établissements ne sont pas simplement des lieux de production, ils reflètent notre volonté de soutenir l'entrepreneuriat local et de valoriser des activités qui participent à la richesse de notre territoire. Je vous invite à leur réserver un accueil chaleureux et à encourager ces initiatives.

Je sais également que la réouverture des commerces du Lautaret est un sujet de préoccupation pour bon nombre d'entre vous. Soyez assurés qu'il l'est aussi pour le conseil municipal. Très prochainement, de nouveaux acteurs économiques viendront contribuer à l'animation et au bien-vivre de notre commune.

Du côté de notre patrimoine naturel et touristique, la requalification de la base nautique progresse. Ce projet ambitieux, lancé cette année, se poursuivra en 2025 avec la reconstruction des commerces attenants. L'objectif est de faire de cet espace un véritable lieu de vie mêlant loisirs, nature et activités économiques, au bénéfice de tous. Dans les sujets majeurs de notre commune il y a celui de la construction de salle multimodale, 2025 verra une avancée significative de ce projet.

Notre crèche et notre école incarnent l'avenir de notre commune, et je suis heureux de constater que les effectifs sont en hausse. Cette augmentation est le signe d'une commune attractive, où les familles choisissent de s'installer et d'élever leurs enfants. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts pour offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage. Grâce à l'implication de l'équipe éducative et des agents municipaux, nos enfants bénéficient d'un environnement épanouissant, à la hauteur de nos ambitions.

Une année communale, c'est aussi une succession de moments de joie et de peine qui marquent notre vie collective. Parmi les joies, nous saluons avec bonheur les mariages, les naissances et les nouveaux arrivants qui viennent enrichir notre communauté.

À ceux qui ont choisi de poser leurs valises ici, nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils se sentent déjà chez eux.

Cependant, cette année a aussi été marquée par des disparitions qui nous touchent profondément. Je tiens à rendre hommage à nos administrés qui nous ont quittés. À leurs familles et proches, j'adresse, au nom de la commune, nos pensées les plus sincères et solidaires.

Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance envers nos associations et leurs bénévoles, dont l'énergie et l'engagement donnent vie à notre commune. Leur travail précieux contribue à animer notre territoire et à tisser des liens entre les générations. Un grand merci également à nos agents communaux, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et dévouement pour le bien-être de tous. Grâce à leur implication, nous avançons dans la réalisation de projets qui façonnent l'avenir de notre commune.

À l'aube d'une nouvelle année, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre attachement à notre commune. Ensemble, nous bâtissons un territoire accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture, de belles fêtes de fin d'année et une nouvelle année pleine de santé, de bonheur et de projets partagés.

Avec toute mon amitié,

Jean-Michel Tron



CCVUSP

S'ADAPTER ET INNOVER POUR BÂTIR L'AVENIR



L'année 2024 a marqué un tournant majeur pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP). Placée sous le signe du renouveau et de la relance, cette année a été le point de départ d'une nouvelle dynamique au service de nos communes et de leurs habitants, grâce à une réorganisation novatrice et au lancement de projets d'envergure.

Une réorganisation au service de l'efficacité

En avril 2024, la CCVUSP a initié une refonte stratégique de ses services en adoptant un nouvel organigramme. La création de six pôles stratégiques a permis de moderniser notre fonctionnement, de renforcer la cohérence de nos actions et d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Par ailleurs, afin d'être encore plus proches de nos 13 communes, un réseau de rencontres périodiques a été mis en place pour mieux répondre à leurs besoins et anticiper les défis qui se profilent à l'horizon.

Les six pôles stratégiques, des leviers pour le développement de la vallée :

1. Aménagement
Gestion des documents d'urbanisme (SCOT) pour un développement harmonieux. Pilotage des grands projets d'infrastructures et des travaux bâtimentaires. Déploiement de la stratégie déchets, bio déchets et gestion des déchèteries
2. Environnement et Transition Écologique
Adaptation au changement climatique et gestion des risques naturels. Travaux de sécurisation des digues (Galamonds, Bachelard et Gaudissart)... Développement des énergies renouvelables : hydroélectricité, photovoltaïque, méthanisation. Amélioration de nos systèmes d'assainissement
3. Tourisme et Attractivité
Schéma de développement touristique 2030 pour les sites nordiques et alpins. Création du centre d'entraînement pour sportifs de haut niveau en vue des Jeux olympiques 2030. Promotion du territoire à travers Ubaye Tourisme, avec un focus sur les quatre saisons. Initiatives pour le tourisme durable et les activités de pleine nature.
4. Attractivité de territoire : Économie et Innovation
Accompagnement des entreprises locales et diversification économique. Gestion durable des ressources naturelles et des forêts dans le cadre de la Charte Forestière. Développement des tiers-lieux, comme le projet nourricier du quartier Bressand à Jausiers. Soutien aux

commerces de proximité, notamment à travers des rénovations urbaines. Partenariats avec des acteurs économiques régionaux pour stimuler l'innovation.

5. Services à la Population
Soutien de structures enfance et jeunesse. Mise en service de la Maison des Solidarités en 2025 pour l'accès aux droits et services publics. Développement de logements saisonniers. Amélioration des infrastructures sportives et éducatives. Amélioration des conditions de mobilités

6. Culture et Patrimoine
Valorisation du patrimoine local à travers le projet "Pays d'Art et d'Histoire". Soutien aux événements culturels et aux associations locales. Restauration et animation du Fort de Tournoux comme site historique majeur. Promotion des savoir-faire locaux et de la vie culturelle.

Une dynamique tournée vers l'avenir

L'année 2024 a vu le lancement ou la relance de nombreux projets illustrant la volonté de la CCVUSP d'être un acteur moteur du développement local. Quelques réalisations phares :

1. Un nouveau cabinet vétérinaire, installé au quartier du 11e BCA, qui ouvrira en janvier 2025.
2. Un plan visionnaire de développement touristique à l'horizon 2030, conçu pour pérenniser les sites nordiques et alpins.
3. Un centre d'entraînement pour sportifs de haut niveau, validé par la Région Sud dans le cadre des Jeux olympiques 2030.
4. Des travaux d'envergure sur les digues (Galamonds, Bachelard et Gaudissart) pour protéger les habitants.
5. Le déploiement d'une stratégie de gestion des biodéchets, indispensable pour réduire les déchets ménagers.

Ces réalisations, et bien d'autres, témoignent de l'engagement des élus communautaires à bâtir un territoire durable et attractif.

Cap sur 2025 : un projet de territoire structuré

Avec une organisation modernisée et une vision claire, la CCVUSP continue de construire l'avenir. L'année 2025 s'annonce prometteuse, avec la poursuite de projets structurants et le lancement de nouvelles initiatives au service des habitants et des communes.

Ensemble, relevons les défis de demain pour bâtir un avenir durable et prospère pour la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Elisabeth Jacques



VALLÉE DE L'UBAYE SERRE-PONÇON : « TERRE DE VIE, TERRE D'ENVIE »

L'élaboration de la charte signalétique initiée par la Communauté de Communes et dont nous vous avons parlé dans notre précédent bulletin municipal portera bientôt ses premiers fruits. En effet, les différents comités de pilotage composés d'élus de chacune des 13 communes de la vallée, dont Messieurs Jean-Michel Tron et Michel Ceriez pour Ubaye-Serre-Ponçon, se sont mis d'accord pour créer une réelle identité ubayenne en uniformisant les entrées de vallée et les entrées de village. Objectif avoué de l'opération, rendre notre vallée plus attrayante afin que chaque

commune puisse s'identifier fièrement comme chaînon à part entière de la vallée qui s'étire du pont d'Espinasses à la frontière italienne. Après concertation, il a été décidé d'installer de jolis totems sur chaque axe d'entrée dont le but est d'indiquer aux visiteurs



CONSEIL DÉPARTEMENTAL



En tant que Vice-Président du Conseil départemental délégué à l'agriculture, je tiens à rappeler l'importance de ce secteur vital pour notre territoire. L'agriculture est au cœur de notre économie, de notre identité et de notre patrimoine. Les agriculteurs façonnent nos paysages, nourrissent nos populations et jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre environnement. C'est avec fierté que je vois les engagements portés par le Département se traduire en réalisations concrètes.

Parmi celles-ci, le Projet Alimentaire Territorial (PAT), que nous avons porté avec ambition, incarne notre vision d'une agriculture durable et locale. Ce projet vise à renforcer les circuits courts, valoriser nos productions locales et rapprocher les agriculteurs des consommateurs pour une alimentation de qualité accessible à tous. Nous avons également soutenu l'investissement d'outils d'irrigation raisonnée pour aider nos exploitants à faire face aux défis climatiques, modernisé les infrastructures rurales comme les routes et pistes agricoles et soutenu l'installation de jeunes agriculteurs, garantissant ainsi l'avenir de nos exploitations.

Jean-Michel Tron



qu'ils entrent dans une vallée ayant une identité affirmée et reconnaissable. Chaque totem arborera le nouveau logo de la Communauté de Communes, un message de bienvenue accompagné du slogan Terre de vie, terre d'envie avec en toile de fond une belle image stylisée différente sur chaque totem et en rapport direct avec la commune sur laquelle celui-ci est implanté. Dans la même démarche, chaque commune recevra un totem d'entrée mais de taille inférieure mentionnant en plus du nouveau logo de la CCVUSP, un message de bienvenue, ses sites remarquables et une série de pictogrammes informant sur les principales activités dont elle s'enrichit. Ce nouveau dispositif augmentera non seulement l'attractivité mais constituera indéniablement un atout de taille pour la vallée dont la principale activité économique est le tourisme.

Dans un deuxième temps, la charte signalétique comportera un volet consacré aux jalonnements d'information locale et un plan de lutte contre les enseignes publicitaires sauvages qui défigurent nos jolis paysages de montagne. Une nouvelle dynamique s'installe donc dans notre vallée !

Michel Ceriez



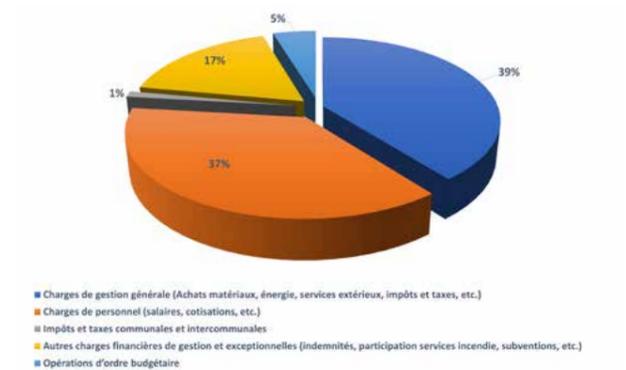
1 FINANCES

LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE SERRE-PONÇON

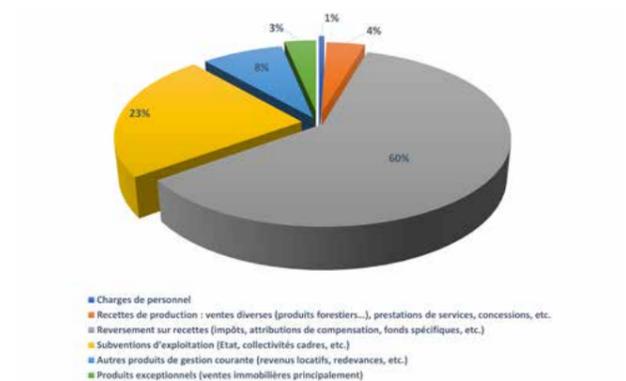
La commune dispose de plusieurs budgets, chacun dédié à un objet bien défini.

Le budget de fonctionnement, budget principal de la commune, recouvre l'ensemble des finances récurrentes de la commune nécessaires à son fonctionnement. C'est le budget le plus important. Il est présenté en deux parties complémentaires : les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement. Les graphiques ci-dessous présentent les réalisations réelles du fonctionnement de la commune sur l'année 2023. Dans ce budget sont également prises en compte les dépenses auxquelles la commune participe en tant que support de la vie quotidienne : cantine, ramassage scolaire et transports en commun, financement de la crèche, gestion des déchets, participation aux forfaits de skis, etc.

Dépenses Fonctionnement (Budget total : 1 920 512 €)

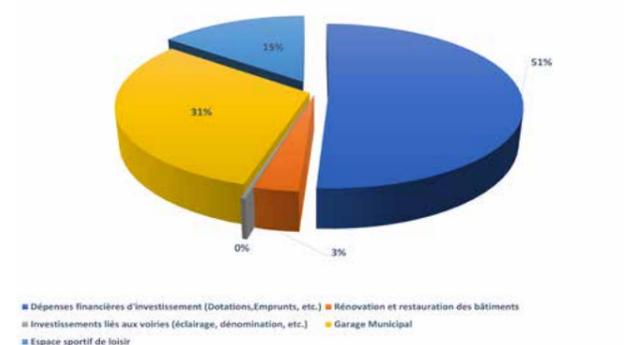


Recettes Fonctionnement (Budget total : 2 705 587 €)

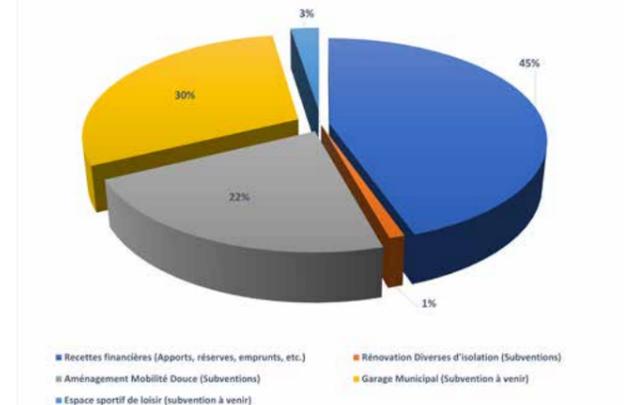


Le budget d'investissement, «second» budget de la commune, sert à financer les dépenses ayant vocation à modifier, enrichir ou améliorer le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipements, d'infrastructures ou de biens et matériels durables. Tout comme pour le budget de fonctionnement, les graphiques ci-dessous présentent les réalisations réelles sur l'année 2023.

Dépenses Investissement (Budget total : 2 606 005 €)



Recettes Investissement (Budget total : 2 606 116 €)



Le budget eau

Ce budget concerne l'ensemble des dépenses et des recettes concernant le service de distribution de l'eau potable à tous nos abonnés. Vous pouvez trouver des détails sur ce fonctionnement et cette compétence, conservée par la commune à la volonté du conseil municipal, dans l'article focus dédié à l'eau, dans le bulletin de l'an passé. Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2023*.

Dépenses fonctionnement	159 469 €
Recettes fonctionnement	244 207 €
Dépenses investissement	27 987 €
Recettes investissement	217 516 €

Le budget aménagement touristique

Il concerne principalement les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la base nautique, mais aussi l'ensemble des investissements et recettes qui touchent au maintien et à l'amélioration des infrastructures ayant pour vocation d'accueillir du public touristique sur la commune. Comme évoqué lors de la réunion publique du 9 Octobre 2024, ce budget confère à la commune une capacité de développement très intéressante et singulière, et lui permet d'envisager des projets d'envergure pour la population sans avoir recours à d'éventuels emprunts pesants pour son futur. Les chiffres ci-après présentent les réalisations réelles sur l'année 2023*.

Sous-catégorie	Prévu	Réalisé	Disponible
Dépenses fonctionnement	273 031 €	75 184 €	197 846 €
Recettes fonctionnement	273 031 €	672 246 €	790 935 €
Dépenses investissement	1 463 181 €	672 246 €	790 935 €
Recettes investissement	1 536 961 €	544 912 €	992 049 €

* Pour plus de détails et de précisions sur l'ensemble de ces budgets, vous pouvez vous référer aux délibérations du vote des budgets réalisés et primitifs (prévisionnels) prises annuellement par le conseil municipal et disponibles en ligne sur le site de la commune.



2 FOCUS ÉCOLE

L'ÉCOLE DE LA BRÉOLE

Arriver au cœur du village c'est atteindre la place de la mairie face à l'édifice qui abrite aujourd'hui les services administratifs de la commune. Mais les moins jeunes se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps, le parvis de la mairie résonnait des cris des enfants pendant la récréation qu'ils quittaient pour monter au premier étage rejoindre leur classe respective. Cette scène se répétait au quotidien depuis 1886, date de la construction de ce bâtiment.

Une fois de plus, nous devons évoquer la mémoire d'Honoré Charbonnier à l'origine de cette réalisation. En effet, rappelons que par un testament de 1873, il légua sa fortune à la commune de La Bréole afin que celle-ci, entre autres dispositions, construise deux écoles primaires, une pour les garçons, l'autre pour les filles. La loi Guizot de 1833 ne prévoyait pas la mise en place d'écoles pour filles. Il faut attendre les lois Falloux de 1850 et Duruy de 1867 qui obligent les communes à ouvrir une école pour les filles. La mixité s'impose cependant dans les petites écoles mais l'obligation date seulement de la loi Haby de 1976 !

La maison école, telle était sa formulation, a fait l'objet de plusieurs études d'architectes dont les plans sont consultables aux archives départementales. La structure retenue se caractérisait par sa fonctionnalité avec les locaux de la mairie au rez de chaussée, deux salles de classe au premier étage et deux appartements pour les instituteurs au dernier niveau. La cour disposait d'un préau pour les garçons et un autre pour les filles. L'inauguration se déroula en 1886 à l'initiative du conseil municipal dirigé

par Joseph-Désiré Barneaud maire de 1884 à 1890.

Il faut rappeler que la commune entretenait jusqu'au milieu du XX^e siècle une école à la Garde, à Charamel et aux Laphonds.

Des générations de petites Bréolaises et de petits Bréolais ont usé les bancs pour se hisser au-dessus de leur condition et s'ouvrir au monde. Des enseignants ont laissé des souvenirs indélébiles et chacun pourra citer des noms.

Dans les années 1980, les conséquences de l'exode rural se font durement ressentir et mettent en péril la survie de l'école. L'inspection académique nous proposa alors le regroupement pédagogique avec l'école du Lautaret. Solution qui permettait de conserver les deux écoles mais qui n'a pas reçu un accueil favorable de la part des parents car elle nécessitait des déplacements entre les deux communes. La raison l'emportant, en 1986, le regroupement devenait une réalité et coïncidait avec la création d'une classe maternelle à La Bréole. La classe était confiée à Odile Roubaud-Ghelab, jeune institutrice qui allait inscrire sa carrière dans notre village.

En 1990, la construction de Rechastel nous permettait de faire bénéficier les enfants d'une cantine à proximité de l'école. En 2004, déjà à l'avant-garde, les enseignants créaient une passerelle entre la maternelle et la crèche que nous venions d'ouvrir à la demande des parents.

Mais nous sommes arrivés au XXI^e siècle. La courbe démographique s'est inversée dans nos communes et notre école n'est plus adaptée aux effectifs en hausse et aux nouvelles normes. La construction d'un nouveau groupe scolaire devenait une évidence. Le projet aurait dû être porté par la communauté de communes qui possédait

la compétence mais les élus de Saint-Vincent-les-Forts ne partageaient pas cet objectif. Mon conseil municipal votait sans hésiter et à l'unanimité la réalisation d'une nouvelle école.

En novembre 2010, elle était inaugurée en présence des autorités du département, des élus et de la population. Un grand moment pour tous car cet événement est un privilège rare et témoigne du dynamisme local. Elle concrétisait l'aboutissement d'un long processus de développement, de la pugnacité de l'équipe enseignante

qui souhaitait une école connectée. Elle s'affichait alors comme l'une des premières écoles numériques du département. Dans la foulée, nous organisons une garderie le matin et le soir afin de recevoir les enfants dont les parents travaillent à l'extérieur.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'école doit rester un lieu ouvert et accueillant car elle est un moyen de liberté et de culture.

Roger Masse



RETOUR SUR 2024 POUR LA CRÈCHE « LES PETITS PAS »

Comme chaque année, nous avons réitéré pour 2024 des collectes de fonds pour financer les animations de nos petits loups (tombola, vente de chocolats,...). Cela a permis d'accueillir un grand nombre de prestataires autour de la danse, la musique, l'éveil. Des actions dynamiques pour apporter aux enfants de l'interaction et de la découverte ont été organisées.

La crèche, cet ancrage important à notre village, contribue depuis sa création à un accueil de qualité et bienveillant. Merci à Nadège, Mathilde, Mélanie, Chrystelle et Pauline pour leur présence auprès de nos enfants.

Le bureau renouvelé en juin 2024, composé de Mme Ludvine Lavedan (trésorière), Mme Alexandra Palumbo (secrétaire) et Mme Coralie Girault (présidente), souhaite faire perdurer ce dynamisme grâce à l'engagement des filles travaillant dans la structure et qui sont motivées, engagées et professionnelles. Le bureau souhaite également faire perdurer une gestion efficace et précise pour la pérennité de celle-ci.



Atelier Zumbini

En septembre, Mia, Tessa, Sandro, Maxime, Nolann et Adelheid ont pris le chemin de l'école pour laisser la place à de nouveaux petits loups qui ont rejoint la crèche. Grâce à la « passerelle » avec l'école, les petits ont fait leur rentrée en septembre de manière sereine et avec enthousiasme. Cette passerelle a vraiment un but pédagogique pour accompagner toujours plus nos petits. Nous espérons que ce beau projet perdure en 2025.

Coralie Giraud



CENTRE DE LOISIRS D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Après plus de quatre années d'existence, le centre de loisirs d'Ubaye-Serre-Ponçon a pris son rythme de croisière. Ce projet mis en place par la municipalité avec le concours de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud, propose des activités péri et extra-scolaires aux enfants de 3 à 12 ans résidents du territoire.

Christelle, directrice du centre depuis sa création, accueille nos chers petits tous les mercredis pendant les périodes scolaires, la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps, et les cinq premières semaines des vacances d'été. Les principaux objectifs recherchés visent à encourager l'autonomie et la responsabilisation, à aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs apprentissages, à développer la créativité, à leur faire prendre conscience de la richesse de leur environnement, en particulier de la nature, et à profiter de toutes les occasions pour vivre des aventures collectives.

La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon, dans le cadre de sa compétence « Jeunesse », accompagne désormais la commune dans le financement de l'ensemble des activités du centre de loisirs.

2024 a été une année riche en expériences et émotions ! L'art de la rue en début d'année, le grand carnaval et les grands explorateurs au printemps et les mercredis sportifs de mai à juillet sont les thèmes choisis pour des journées périscolaires très bien remplies.

Les thèmes de l'été s'organisaient autour de la préhistoire. La Grèce, les Gaulois et les chevaliers ont été mis à l'honneur avec de nombreuses visites et sorties, ponctuées par un mini-camp en camping où tous les participants ont été comblés !

La rentrée a été l'occasion d'aborder les thèmes de la citoyenneté et de la sécurité routière avec notamment l'intervention des pompiers de la commune et le passage du code de la route et des permis piéton et vélo.

Un rapprochement avec les enfants de Barcelonnette a également eu lieu lors d'une journée d'animations organisée au sein de l'école de la Bréole. Cette expérience, riche d'enseignements, sera renouvelée au printemps lors d'un déplacement dans la capitale Ubayenne.

Toutefois, le dynamisme incontestable de cette structure dépend en grande partie du recrutement d'animateurs diplômés. Dorian, fidèle animateur au sein de la commune, vogue bientôt vers d'autres horizons professionnels, nous recherchons donc un(e) candidat(e) titulaire du BAFA ou d'un CAP petite enfance. N'hésitez pas à prendre contact avec Christelle ou la mairie.

En 2025, afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la Fédération des Foyers ruraux va mener une enquête auprès d'elles. Nous comptons sur vos réponses pour faire évoluer cette offre de services au plus près de vos attentes.

Christelle Trérier



Visite de Saint-Michel-l'Observatoire

L'ÉCOLE D'UBAYE-SERRE-PONÇON EN CHIFFRES ET EN NOMS

Notre école accueille cette année scolaire 2024/2025 un total de 52 élèves. Nous avons 20 élèves en PS-MS, 12 élèves en CP/CE1 soit 32 élèves à l'école de la Bréole et 20 élèves en CE2/CM1/CM2 au Lautaret. Actuellement, l'équipe enseignante se compte de Chantal Kaplanski (directrice de l'école de la Bréole), Ségolène Chomel (directrice de l'école du Lautaret), Florie Dusserre et Valentine Blanc (enseignantes) ainsi qu'Isabelle Tron (ATSEM) et Mélanie Donini (AESH, aide aux élèves en situation de handicap). L'équipe périscolaire se compose de Marion Mourre, Philippe Jaboeuf et Christelle Trérier.

Une pléthore d'activités pour les enfants !

Depuis de nombreuses années, un partenariat est établi avec la crèche afin d'organiser des journées d'intégration des futurs élèves de petite section. L'entrée à l'école s'effectue donc en douceur. Notre équipe propose matin et soir une garderie et les repas de midi à Rechastel. De nombreux projets et activités sont proposés à nos enfants comme des interventions musique en partenariat avec l'école artistique de l'Ubaye, des voyages scolaires à proximité comme plus loin comme Paris pour les plus grands (en partenariat avec la CCVUSP).

De nombreuses sorties sportives sont organisées : des séances « patinoire » à Montclar, des séances « natation » à la Bréole, ainsi que de nombreuses rencontres sportives avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré). Pour cette année scolaire, seront organisées des activités randonnée/orientation, des jeux collectifs et des séances d'athlétisme. De plus, ces rencontres regroupent tous les élèves de la vallée de la Blanche, ce qui permet de faire se rencontrer les enfants du territoire.

Culturellement, l'école propose des sorties cinéma. Il s'agit d'une sélection de films et courts métrages par « école et cinéma » de Barcelonnette. Il est aussi organisé des animations scolaires en partenariat avec le service culture et patrimoine de la CCVUSP.

La Mairie met la main à la poche !

Pour que tous les enfants puissent s'épanouir pleinement, la mairie accompagne notre école en aidant à divers financements: le transport scolaire ainsi que la garderie sont gratuits, les repas de cantine sont aidés à hauteur de 50 %, la mairie participe aussi à l'achat du ski-pass, aux voyages scolaires et elle finance les divers déplacements en bus pour les activités extérieures.



Interview avec Ségolène Chomel,
Directrice de l'école du Lautaret

Bonjour Ségolène, peux-tu nous parler des projets au Lautaret pour cette année scolaire ?

Nous avons été sélectionnés pour faire partie du projet des communes forestières. Ce projet est géré par l'ONF et la mairie. Il se déroulera sur 3 ans. Une parcelle située sur Saint-Vincent-les-Forts est mise à notre disposition. L'objectif de ce projet est de découvrir l'univers forestier et de réfléchir à sa protection au niveau faune et flore.

J' imagine qu'il y aura des sorties sur le terrain ?

Oui, une première sortie sera organisée avec Philippe Constant, garde forestier et Yvan Michel (conseiller municipal). Cette sortie permettra une première découverte des lieux. Il nous faudra ensuite approfondir et réfléchir avec nos élèves aux divers projets qu'ils souhaitent mener sur cette parcelle.

Beau projet !

Oui ! Et au niveau artistique, nous sommes partenaire du projet Maria Laï. C'est un projet qui est mené sur notre commune. Pour nos élèves, il s'agit de découvrir un artiste et de créer des œuvres artistiques en lien avec lui.

Quels sont vos projets de création ?

Le premier serait un jeu de l'oie permettant de se questionner lorsque nous observons une œuvre d'art et le second serait une œuvre collective en couture.

Nous avons hâte de découvrir ces œuvres !

Oui, nos élèves sont fiers de pouvoir présenter leurs créations. D'ailleurs, nous allons aussi participer au festival du court-métrage des écoles. C'est un projet départemental mené par l'éducation nationale où les élèves vont pouvoir créer un court-métrage.

Il sera en lien avec Maria Laï ?

Oui, et ce court métrage sera diffusé au cinéma soit de Barcelonnette, soit de Digne-les-Bains.

De vrais artistes ! Pour finir peux-tu nous parler des futurs collégiens actuellement en CM2 ?

En général, nos élèves de CM2 se répartissent pour une moitié sur les collèges de Gap et pour l'autre moitié sur les collèges de Seyne et Barcelonnette. Ce sont des choix familiaux ou d'options.

Es-tu en lien avec des collèges ?

Oui, avec le collège de Seyne. 2 fois par an nous organisons un conseil école/collège. Il s'agit de travailler sur nos pratiques et sur les évaluations nationales. Actuellement je travaille en partenariat avec Mme Sioussaram, professeure de français au collège de Seyne afin d'organiser l'immersion de nos élèves dans des classes de 6ème. Notre souhait est de permettre que cette transition école/collège se réalise dans de bonnes conditions sans l'angoisse de l'inconnu. Nous avons aussi le projet de sorties communes au théâtre.

Merci beaucoup Ségolène pour toutes ces informations.

Interview avec Chantal Kaplanski, Directrice de l'école de La Bréole

Bonjour Chantal, Ségolène m'a expliqué divers projets comme Maria Laïa, la commune forestière, la chorale. Peux-tu me parler du projet décloisonnement à l'école ?

L'idée est de regrouper l'ensemble des élèves sur l'école de la Bréole et d'organiser des activités pédagogiques en mélangeant les classes. Les décloisonnements se déroulent



tous les mardis de fin de période. Il est intéressant que les élèves des 2 écoles réalisent des activités ensemble afin de développer la coopération et l'entraide.

Quelles sont les activités proposées ?

Nous sommes aux prémices de ce projet pour cette année qui démarre. Mais le fil conducteur serait la forêt, les plantes, la faune et la flore. Nous organisons 5 groupes qui tournent sur des activités comme des activités d'art, des jeux coopératifs, des expériences scientifiques. Nous pensons aussi faire venir des intervenants comme par exemple un botaniste. Le prochain décloisonnement sera sur le thème de Noël.

D'autres activités pour Noël ?

Oui, un spectacle sera offert aux enfants de l'école. Il s'agit d'une compagnie de danse ITEM. À la suite du spectacle, ces artistes proposeront aux élèves des ateliers de percussions corporelles.

Propos recueillis par Isabelle Mathieu



Animation de Noël



Classe du Lautaret



LE PROGRAMME PRODAS

Grâce aux discussions avec Chantal et Ségolène, je découvre aussi que l'ensemble de l'équipe éducative réalise un énorme travail sur le climat scolaire dans les 2 écoles. En effet, suite à divers problèmes de conflits entre élèves, l'équipe s'est formée au programme ProDAS. Il s'agit d'un programme québécois permettant de travailler les compétences psychosociales. Les élèves vont apprendre à se comprendre, à se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre et respecter les autres. Il s'agit de développer l'empathie, la communication non violente entre les élèves.

De nombreux ateliers et discussions sont mis en place dans les diverses classes. Pour les plus grands au Lautaret, des élèves « ambassadeurs » aident à gérer les conflits et veillent à ce que tout le monde se sente bien à l'école. C'est un point essentiel afin de permettre à nos enfants de bien vivre ensemble.

Isabelle Mathieu



3 TRAVAUX ET PROJETS

TRANSFORMATION DE L' ANCIEN GARAGE COMMUNAL EN DEUX ATELIERS

Fin 2023, nos agents techniques ont intégré le nouvel atelier communal des Terrasses.

Le déménagement n'était pas encore lancé que des porteurs de projets sollicitaient déjà la mairie pour l'utilisation de ces locaux vacants.

Après étude des diverses propositions par le conseil municipal, nous avons décidé de destiner deux locaux pour l'installation des deux activités suivantes :

- 1 atelier de serrurerie ferronnerie dans l'ancien atelier de maintenance sans travaux spécifiques
- 1 atelier de couture sellerie dans l'ancien garage

La transformation du garage en terre battue en atelier de couture a nécessité des travaux de maçonnerie (murs séparatifs et dallage en béton isolé), de plâtrerie (doublement thermique et faux plafond) ainsi que de menuiseries, de plomberie, d'électricité et de peinture.

Ces travaux ont été réalisés en majorité par des artisans de la commune sous conduite de travaux internes à la mairie.

Les locaux ont été mis à disposition des preneurs dès la fin juin.

Ils sont donc occupés aujourd'hui par :

- Sébastien SBABO pour la partie métallerie
- Alp'couture, Lydia Coco pour la partie atelier couture

L'atelier de couture a été inauguré par la municipalité, Lydia Coco et une représentante du programme Leader qui a participé au développement de cette petite entreprise.

Frédéric Reynaud



BOUCLES PÉDESTRES, LES NOUVEAUTÉS !

Après le démantèlement de la boucle de Costebelle suite à l'interdiction de passage sur une parcelle privée, la commission APN est ravie d'annoncer, certes avec un peu de retard, la mise en place du balisage définitif de la boucle du belvédère de Sardanne. Pour rappel, celle-ci permet de découvrir au départ de la Mairie le magnifique sentier en balcon sur le Lac de Serre-Ponçon offrant des vues aussi surprenantes qu'imprenables sur les montagnes cernant les eaux turquoises du Lac. A noter toutefois que l'itinéraire comporte néanmoins un ou deux passages délicats le rendant moins accessible aux enfants en bas âge et aux personnes sujettes au vertige.

Parmi les nouveautés, signalons également le changement du lieu de départ de la boucle de Clôt la Cime qui ne se situe plus à hauteur de La Cabane mais bien devant la Mairie. En accord avec les services des Activités Pleine Nature de la Communauté des Communes et du département, la commission APN du Conseil Municipal a décidé de condamner l'ancienne traversée de la D900 pour la remplacer par une traversée nettement plus sûre à hauteur de la Coopérative d'où l'on a une meilleure visibilité. Les randonneurs rejoignent ainsi la piste du réseau de voies douces en parallèle avec la D900 pour ensuite entamer leur ascension. Un nouveau balisage dirigeant les randonneurs vers la fromagerie a donc été mis en place. Bonne balade!

Michel Ceriez



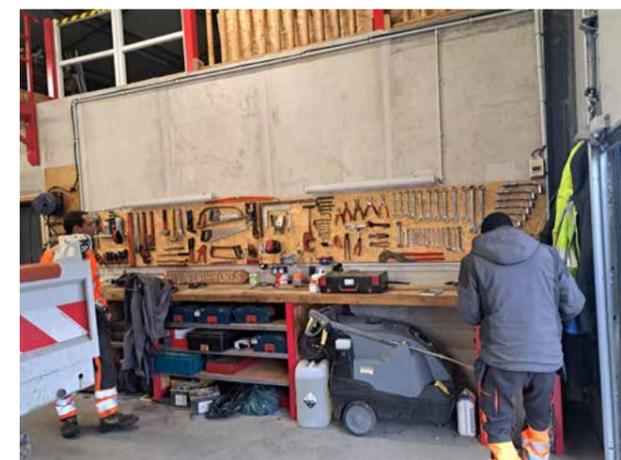
LE NOUVEL ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES

Il y a un peu plus d'un an, les agents des services techniques de la commune ainsi que le service eau et assainissement de la Communauté de Communes Ubaye-Serre-Ponçon ont enfin pu entrer dans le nouvel atelier qui se situe à la zone artisanale des Terrasses. Cet atelier qui a sa couverture en panneaux photovoltaïques offre à nos agents beaucoup plus d'espace de rangement, de stockage mais aussi de travail pour satisfaire au mieux les besoins de nos administrés. Cependant, l'équipe a mis pas mal d'huile de coude pour aménager cet atelier. Bien que l'espace de vie (bureau, salle de réunion, sanitaires) fut opérationnel dès le début, l'atelier en lui-même devait être pensé et disposé au mieux pour un travail bien organisé. Une nouvelle fois, nos agents ont mis en avant leur ingéniosité pour la création d'établis et racks de stockage. Ils ont désormais un outil de travail moderne et performant. Le service de l'eau et de l'assainissement a également investi les lieux. Une partie du bâtiment lui était destiné et une convention pour la location de cette partie entre la commune et la Communauté de Communes est en cours de discussion actuellement.

Nouveau garage de mécanique automobile à la zone des Terrasses

L'ancien garage qui abritait le service eau et assainissement, appartenant également à la commune et qui se situe dans la zone d'activités des Terrasses a été vendu à Mattias Faivre pour installer son activité de réparation automobile et ce, pour un montant de 80 000 €.

Nous souhaitons à Mattias beaucoup de réussite et nous mettons en avant son professionnalisme. N'hésitez pas à le contacter si besoin.



Côté investissements

Cette année, la collectivité a investi pour les services techniques un budget total de 21 192 €. Ce montant comprend l'acquisition d'un nettoyeur haute pression à eau chaude, d'un poste à souder, d'une tronçonneuse, d'un cric pneumatique et de divers équipements de protection. La lame à neige du tractopelle remplacée. Nous avons reçu dernièrement une nouvelle lame à neige pour le tractopelle afin d'assurer le déneigement du village de La Bréole, du Collet et de Champcelas. Bien que les cumuls de neige soient de moins en moins importants, l'ancienne lame à neige était trop vétuste et usée pour continuer d'assurer ses fonctions. Cependant, cette dernière a été reprise par Gap Sud Mécanique pour un montant de 1 800 €, ce qui a diminué le coût de la lame neuve dont le prix s'élève à 12 990 € HT. Concernant le tractopelle, les pneumatiques arrière ont également été changés pour un montant de 4 000 € HT. Cette fois-ci notre choix s'est porté sur des pneumatiques routiers et non agricoles comme les anciens et ce, afin d'éviter une usure prématurée compte tenu du fait que le tractopelle emprunte très souvent les routes.

Romain Aubert



LA VALORISATION DU CIMETIÈRE D'UBAYE, UN DEVOIR DE MÉMOIRE ET UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Si le plan de résilience du lac de Serre-Ponçon concentre logiquement une grande partie de ses investissements sur l'effort d'adaptation à des marnages plus conséquents, la logique de diversification touristique qu'il poursuit, amène également à soutenir des projets de valorisation patrimoniale. À cet effet, la protection de la biodiversité et des paysages recouvre une place centrale, en convenant que ces atouts constituent à l'évidence le support d'attractivité principal de la destination nautique. Le S.M.A.DE.SE.P. accroît ainsi significativement le nombre et la qualité de ses suivis environnementaux, en multipliant les initiatives permettant de « renaturer » la retenue artificielle : végétalisation des sites, lutte contre l'imperméabilisation des sols, intégration paysagère des projets, sont aussi essentielles que les expérimentations conduites en matière d'éco-pontons et d'îlots végétalisés, avant une généralisation souhaitée.

Aussi, aborder la programmation 2025 du plan de résilience par l'aménagement de trois sites à forte valeur patrimoniale demeure un geste significatif de la stratégie proposée par le Président de l'établissement public, Victor BERENGUEL, et l'ensemble du Comité syndical. La « zone ludo-environnementale » du plan d'eau d'Embrun, « l'île aux oiseaux » à l'embouchure du Réallon et la « requalification du cimetière d'Ubaye » jalonnent ainsi les 92 kilomètres de rives de Serre-Ponçon, en offrant demain la possibilité aux visiteurs du lac de découvrir en toute saison à des secteurs « signifiants », complémentaires et cohérents. L'idée-force du projet, évalué à 825 000 €HT de travaux après une étude confiée à l'Atelier (R)espire Paysage et Urbanisme (Nice), consiste à concilier deux intentions majeures mais possiblement contra-

dictoires : révéler le site au plus grand nombre tout en régulant et en tempérant les flux de visiteurs afin que le succès attendu de ces projets de valorisation ne nuise pas à la qualité et la fragilité des sites.

Le projet embrunais pourra être assimilable à un « parc urbain », alors que l'aménagement savinois doit produire un lieu résolument tourné vers l'interprétation environnementale. A contrario de ces « créations » écotouristiques, le cimetière d'Ubaye puise son sens dans son histoire, terriblement marquée par la mise en eau du barrage de Serre-Ponçon. Le S.M.A.DE.SE.P. souhaite par cette opération emblématique, chiffrée à 380 000 €HT :

- Redonner son identité à l'ancien village d'Ubaye à travers un aménagement harmonieux s'appuyant sur les différentes périodes de son histoire ;
- Mettre en lumière et en valeur les bâtiments et témoignages anciens (cimetière, lavoir...) ;
- Gérer le stationnement et les sites de pique-nique en organisant l'espace public par des aménagements légers ;
- Créer du lien avec la rive opposée ;

De manière plus concrète, il s'agit de :

- Créer des zones de stationnement organisées et sécurisées ;
- Réorganiser l'accès à la chapelle et au cimetière ;
- Aménager une zone d'accueil pédagogique au niveau de la chapelle construite par l'architecte « moderniste » Achille de Panaskhet ;
- Marquer par un signal l'emplacement du village d'Ubaye disparu au niveau de l'ancienne église ;
- Initier une démarche pour voir le site au travers de la réalité virtuelle.

Ces deux derniers volets conforteront la valorisation tout au long de l'année du site patrimonial : le cheminement de la berge jusqu'à l'ancienne église pourra ainsi être jalonné d'œuvres artistiques qui permettront de marquer

les points à partir desquels la découverte de l'ancien village par réalité augmentée sera possible. Ces œuvres, découvertes à cote basse du lac avec leur colonisation probable par les organismes aquatiques (moules d'eau douce), seront particulièrement évocatrices de la vie de la retenue, entre remplissages et vidanges successives...

Au-delà de ces principes d'intervention, reste à conduire un travail important de recueil photographique, de témoignages ou souvenirs personnels et d'arbitrage dans les choix à effectuer sur le contenu des supports : le S.M.A.DE.SE.P. et la Commune du Lauzet-Ubaye comptent ainsi sur la bonne volonté d'anciens habitants -ou de leur famille- pour aider à la construction de la scénographie la plus pertinente.

Si l'aménagement de la berge pourra être engagé dès le bouclage du plan de financement (espéré en 2025), un concours pour la réalisation de ces œuvres sera programmé ultérieurement afin d'ancrer ce patrimoine dans son temps, en valorisant des techniques de communication non invasives et particulièrement interactives. La mise en place de la réalité augmentée aux moyens d'outils technologiques individuels permet la découverte et la compréhension du site depuis les bords du lac, la rive opposée ou même depuis une embarcation qui naviguerait au-dessus du village englouti.

Attendez-vous à voir demain réapparaître sur site, à travers l'écran de votre smartphone, des quartiers entiers du vieil Ubaye aujourd'hui disparu !

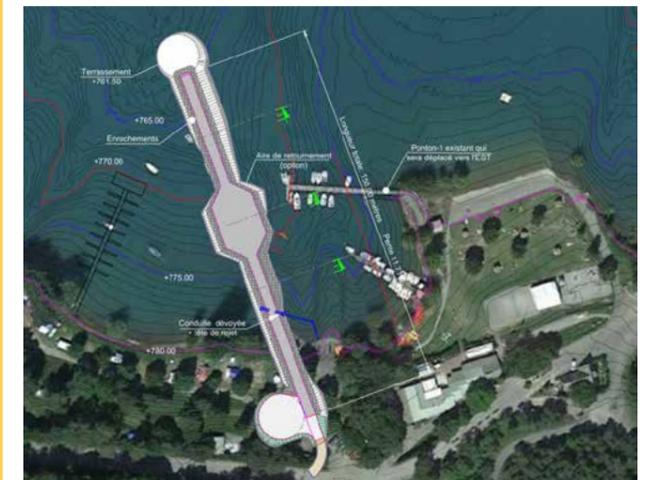
*Christophe Piana,
Directeur du S.M.A.DE.SE.P*

PERMIS DE CONSTRUIRE DES COMMERCES DU LAC ACCORDÉ !

Après les travaux d'agrandissement du parking de la base nautique réalisés en 2023 sous maîtrise d'ouvrage communale, une nouvelle étape de la requalification de la base nautique a vu le jour en 2024.

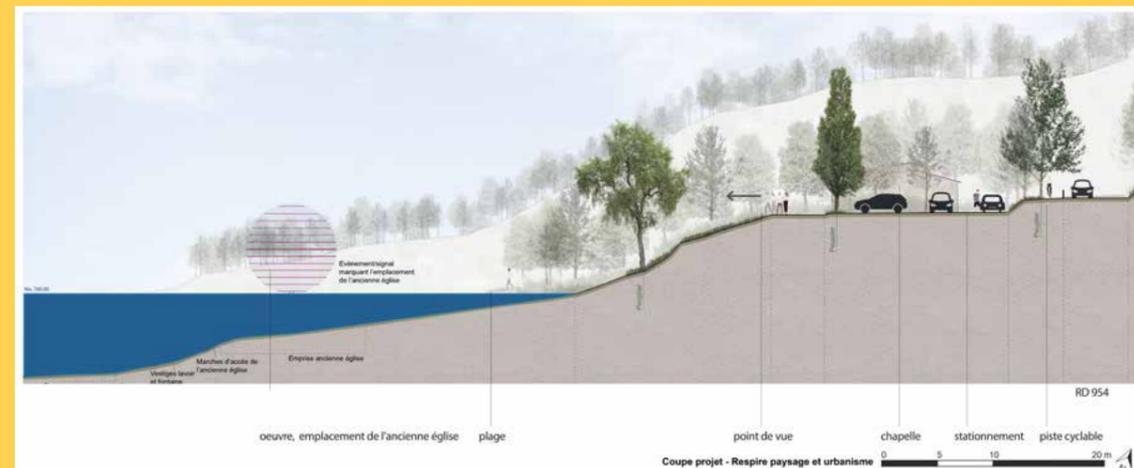
Le SMADESEP (Syndicat mixte d'aménagement de Serre-Ponçon) a procédé à différents aménagements sur le lac. Concernant notre commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, le syndicat a réalisé 2 aménagements :

- La reconstruction de la cale de mise à l'eau avec 2 aires de retournement (1 en début de cale et 1 en milieu évitant les longues marche-arrière avec remorques). La cale de 158 m de longueur (contre 86 m pour la précédente) permet la mise à l'eau et le retrait des embarcations à une altitude minimale du lac de 764 m soit à -16 m / la côte maximale de la retenue. La structure en béton a été rainurée pour éviter l'aspect glissant de la rampe.



- Le second aménagement réalisé par le syndicat a été la reconfiguration de la plage avec la création d'une digue séparant les espaces de baignade des espaces d'activités nautiques. L'ancien revêtement en enrobé a été retiré et envoyé en centre de traitement. La nouvelle plage (quasiment doublée de surface) a été revêtue de gravier. Ce revêtement évite l'accumulation des algues et évite par conséquent l'aspect glissant que nous connaissions auparavant. Ces nouveaux aménagements, couplés à l'agrandissement des parkings en 2023 ont rencontré un franc succès cet été avec une fréquentation en augmentation.

La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon et la commune de Monclar ont renouvelé la mise en place de navettes permettant de transporter les vacanciers et résidents depuis l'Ubaye ou Montclar vers la plage et les activités nautiques du lac.



Après de multiples réunions et ajustements du dossier, la demande de permis de construire des commerces a été déposée. Quelques jours avant le bouclage de ce bulletin, nous avons appris que le permis de construire nous a été accordé. Le dossier de consultation des entreprises pourra donc être lancé. L'objectif de la commune est d'attribuer les marchés de travaux avant l'été 2025 pour un démarrage de chantier dès la fin août 2025 et une livraison pour l'été 2026.

Le planning des travaux à venir devrait être le suivant :

- Reconstruction des commerces : septembre 2025 – mai 2026

- CCVUSP : station d'épuration : automne 2025

Frédéric Reynaud



LA REQUALIFICATION DE LA BASE NAUTIQUE DE SAINT-VINCENT-LES-FORTS, UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE

Il s'agissait bien de l'un des principaux engagements du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (S.M.A.DE.SE.P.) lors de l'adhésion des collectivités bas-alpines du lac à l'établissement public : la requalification de la base nautique du Fein, aujourd'hui largement engagée, était effectivement, dès 2016, au cœur des motivations ayant conduit l'ancienne Communauté de Communes « Ubaye Serre-Ponçon » à rejoindre la gouvernance dédiée à la gestion de la grande retenue alpine. Certes, il aura fallu attendre deux années encore la venue du Département des Alpes de Haute-Provence et le regroupement des Communes au sein de l'intercommunalité de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon pour que le syndicat mixte puisse pleinement s'investir dans ce projet, très complémentaire des initiatives directement portées par la Commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. Mais cette ambition nouvelle sur la branche « Ubaye » du lac aura surtout réclamé de pouvoir convaincre tout à la fois



les partenaires techniques et les financeurs de l'utilité de cette opération.

En ce sens, la sécheresse connue en 2022 a sans doute accéléré la nécessaire prise de conscience de la fragilité de la ressource en eau, du besoin qui en découle de mieux la partager, et pour ce qui concerne le lac, de pouvoir convenablement accueillir nos visiteurs, d'ici ou d'ailleurs, lors de marnages exceptionnels l'été. Le Président du S.M.A.DE.SE.P., Victor BERENGUEL, comme le Maire de la Commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, Jean-Michel TRON, se seront ainsi largement mobilisés pour que des moyens financiers puissent rapidement être mobilisés sur une opération qui devait être représentative du plan de résilience du lac de Serre-Ponçon, sur un site très sensible à la baisse du niveau d'eau. Pour y parvenir, la municipalité aura même consenti, au regard de l'intérêt immédiat que l'aménagement des plages représentait pour le camping et les commerces communaux, de contribuer directement au projet par offre de concours : les 36 000 € proposés par la Commune auront ainsi grandement facilité la mise en œuvre de ces chantiers dont le coût global dépasse nettement le million d'euros TTC.

Au plan technique, le projet était probablement complexe et assez nouveau sur un territoire alors peu habitué aux travaux littoraux. Complexe, parce qu'il devait étroitement s'imbriquer dans un cadre réglementaire très exigeant (Loi Littoral) au sein de multiples opérations municipales, comme la requalification des stationnements, la réorganisation du camping et la reconstruction des commerces. Complexe aussi, parce qu'il s'agissait de coordonner au cours du même printemps 2024 les travaux concomitamment engagés pour le réaménagement des plages et pour la reconstruction de la cale de mise à l'eau. Complexe enfin, parce qu'il convenait, par le remodelage de la berge, de rendre plus lisibles et de mieux organiser entre elles les activités nautiques : si le belvédère protégeant les futurs commerces permettra en 2026 de bénéficier d'une vue panoramique, le site s'appuie désormais sur un aménagement littoral fixant à l'amont, les activités balnéaires, et à l'aval, le port de plaisance. En secteur central, un merlon permet de doubler la superficie de plage balnéaire tout en créant une rive propice au développement des activités nautiques douces, comme le canoë-kayak, le paddle ou les engins de plage... Il est à noter que ce merlon, obtenu par opération stricte de déblai-remblai, constitue aussi une protection mécanique vis-à-vis de « la Lombarde » (vent violent) susceptible de mettre à mal la stabilité des pontons et des embarcations. Au final, si quelques opérations restent encore à réaliser sur l'année 2025 (reconstruction du poste de secours, apport de galets supplémentaires vers le ponton public, confortement de la vidéoprotection), la base nautique du Fein dispose aujourd'hui d'une infrastructure tout à la fois robuste et qualitative :

Au plan de l'adaptation au marnage, le pied de la nouvelle cale de mise à l'eau, avec son aire de retournement intermédiaire noyée à cote haute du lac, garantit une fonctionnalité jusqu'à -16m de baisse du niveau d'eau (764m NGF) selon le tirant d'eau du bateau utilisé ; si son parement en galets se limite à la cote 769m NGF environ, la plage balnéaire, entièrement reprofilée, présente une pente assez régulière jusqu'au plateau rivulaire située aux alentours de la cote 765m NGF.



La suppression d'un haut-fond dangereux pour la navigation comme le parement des plages balnéaires et nautiques en galets du Boscodon, qui remplacent désormais l'enrobé de l'ancienne plage, améliorent sans conteste l'intégration paysagère du site et le confort d'utilisation pour ses visiteurs.

C'est dans le cadre de cet effort particulier d'aménagement que les prestataires d'activités auront nécessité à s'inscrire, en prévoyant à leur tour les équipements privés qui conforteront un peu plus encore la capacité de faire de la base nautique de Saint-Vincent-les-Forts, l'un des sites majeurs du grand lac des Alpes du sud.

*Christophe Piana,
Directeur du S.M.A.DE.SE.P*

LA PISCINE MUNICIPALE

Le bassin et la pataugeoire de la Bréole accueillent chaque année bon nombre d'habitants et de visiteurs de la commune ainsi que du centre de vacances Rechastel. Cette année, le bassin était ouvert tous les jours en juillet et en août de 11h à 18h. Les cours d'aquagym et de natation ayant lieu le matin. Cet équipement, complémentaire au lac de Serre-Ponçon, est une des priorités de la municipalité qui investit chaque année pour le confort des usagers et la qualité des eaux de baignade. Après l'étanchéité du bassin revue en 2023, le système de chauffage a été entièrement remplacé par une pompe à chaleur qui permettra de maintenir une température d'eau de 24° tout en réduisant sensiblement la consommation énergétique. Une bâche de protection sera également installée au printemps prochain pour limiter la baisse de la température de l'eau la nuit. Si les conditions météorologiques le permettent, la piscine pourra ainsi être ouverte plus tôt dans la saison, permettant d'or-

ESPACE DE LOISIRS DE LA GRAVE

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous vous avons annoncé l'aboutissement de ce projet de longue date dont l'ouverture était initialement prévue fin juillet 2023. Néanmoins, à cette époque, tout n'était pas complètement terminé, seules les parties skatepark et les terrains de pétanque étaient opérationnels. Aujourd'hui, l'ensemble de la zone est enfin totalement aménagé. En effet, ont été ajoutés cette année du mobilier, des toilettes, un petit parcours de vélo BMX et une structure de street workout (appareils de musculation). L'espace de loisirs a ainsi pu être inauguré le 12 juin 2024 en présence de représentants de la mairie, de pratiquants de tous âges et d'habitants. À cette occasion, le club de Gap a proposé une animation visant à faire découvrir les différentes pratiques en lien avec la structure skatepark, une animation menée entre autres par trois sportifs de haut niveau à savoir Roman ABRATE (champion du monde de rollers), Leo et Lilou FUMERY (champions d'Europe).

Ce lieu qui a pour vocation de recevoir tout type de public est aujourd'hui complètement ouvert. Son accès est réglementé par un arrêté municipal visant à cadrer les horaires d'accès et proscrire certains usages dans le but de préserver autant que possible la tranquillité du voisinage. Nous tenons à rappeler à quel point il est important que les pratiquants respectent ces règles en vigueur pour la pérennité du site.

Stéphane Clerjon



ganiser les cycles de natation des élèves de la commune et des localités voisines. Pour cette saison 2024, Sophie, notre maître-nageuse, a été épaulée par Eric, tout fraîchement diplômé du BNSSA et que nous remercions vivement pour son investissement dans cette formation mise en place par les services préfectoraux et financée par « France Travail ». Une équipe de "choc" dont le professionnalisme sans faille a été reconnu par tous.

Laurent Garcier



4 VIE COMMUNALE

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2024

L'Assomption, commémorant la fin de la vie terrestre de la vierge Marie, est une fête liturgique de l'église catholique célébrée le 15 Août par diverses processions et célébrations. Les Bréolaises et Bréolais, fidèles à leurs croyances, ont longtemps participé aux commémorations organisées, choisissant cette date pour la fête votive du village.

Cette tradition est toujours respectée de nos jours, même si les célébrations ont changé de lieu ! La procession vers l'apéritif offert par la municipalité autour de la fontaine a remplacé le traditionnel chemin de croix. Les très disputés concours de boules en triplettes mixte et le concours de boules carrées attirent un très large public des communes voisines, les enfants profitant quant à eux de la fête foraine installée au centre du village.

La fête de la Bréole est un événement incontournable de l'été Ubayen et les plus assidus ne manqueraient pour rien au monde ce week-end festif.

Côté chœur, les musiciens et danseuses de l'orchestre Eric ROY, célèbrent à leur façon cette tradition séculaire. Cette année, les soirées du 14 et 15 Août ont ainsi raisonné aux tubes des années 80 et musiques plus récentes pour la plus grande joie du public.

L'apothéose de cette édition s'est déroulée le jeudi 15 avec un formidable spectacle pyrotechnique sonorisé, tiré depuis la colline du Rechassé jusque dans le clocher de l'église comme un clin d'œil aux anciennes célébrations.

La société PYRO FM ARTIFICES, nouvellement choisie, a embrasé le ciel du village et les spectateurs, venus en masse admirer un des plus beaux feux d'artifices de la vallée, ne s'y sont pas trompés !

La réussite de cette manifestation est le fruit de l'engagement de la population d'une part, mais surtout de la fidélité de l'ensemble des prestataires impliqués tout au long de ce week-end avec une mention particulière aux agents des services techniques communaux qui œuvrent sans compter durant cette période.

Laurent Garcier



CONCERT FLOTTANT

C'est devenu un classique sur la base nautique de Saint-Vincent-Les-Forts: cette année encore, l'association Kaya nous a permis d'organiser un concert flottant en face de la plage communale ! Leur principe est simple : une barge, un groupe de musique, et une sonorisation autonome entièrement alimentée par des panneaux solaires. Ce concept original et écologique nous permet d'assister chaque année à un spectacle superbe, autant pour les yeux que pour les oreilles ! Rendez-vous en 2025 !

Robin Charrieau

UN MARCHÉ NOCTURNE À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Cet été, une première édition du marché nocturne s'est déroulée au village de Saint-Vincent-Les-Fort. Une réussite pour une première car plus de vingt artisans et producteurs de la commune et alentours se sont retrouvés, le mardi 13 août, sur l'aire d'envol du village. Accompagnés par l'artiste Léo, ancien chanteur du groupe Les Raspigaus, l'événement a été très apprécié de tous et le public était au rendez-vous ! Une bonne mise en bouche pour les prochaines éditions de 2025.

Robin Charrieau



ENTRETIEN DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES : L'AFFAIRE DE TOUS !

Nous avons la chance de vivre dans un territoire naturel et préservé où la végétation fait partie intégrante de notre quotidien. Les changements climatiques que nous connaissons depuis plusieurs années favorisent une croissance rapide des végétaux, entraînant parfois une problématique d'entretien des propriétés. A ce titre, il est important de rappeler l'article 673 du Code civil qui précise entre autres que : « ...Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin... ».

De même, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Pour ce qui concerne les ruisseaux et les cours d'eau, les épisodes d'intenses précipitations que nous avons connus ces derniers mois, soulignent l'impérieuse nécessité d'entretien des berges afin d'éviter les débordements souvent dus aux embâcles présents dans leur lit. Les articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural précisent que l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Il est également utile de rappeler que la pose de tuyaux et autres systèmes de captage d'eau dans le lit des torrents est strictement interdite (la Police de l'environnement est particulièrement attentive au respect de ces règles).



Pour l'ensemble de ces sujets, la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée si des dégâts venaient à se produire.

Les services communaux restent bien entendu à votre écoute pour vous conseiller dans ces opérations d'entretien qui, vous l'aurez tous aisément compris, profitent à tous.

Laurent Garcier



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Le 9 octobre dernier s'est déroulée au Lautaret une réunion publique d'information concernant le projet de construction d'une salle multimodale sur la commune, projet attendu de tous tant un lieu de ce type serait bénéfique à l'ensemble des habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon. Le conseil municipal a donc présenté l'état d'avancement des réflexions autour de ce projet. Premièrement, les difficultés rencontrées pour trouver un lieu adéquat, aussi bien du point de vue géographique sur la commune que du point de vue des réglementations d'urbanisme en vigueur, auxquelles il est impossible de déroger. Ainsi, plusieurs mois d'étude et de réflexion ont mené à la sélection d'une parcelle que la commune avait pour projet d'acheter il y a plusieurs mois de cela, afin de permettre justement la réalisation de projets d'intérêt commun sur

une zone constructible centrale à la commune et à proximité d'une zone déjà urbanisée. Ensuite, a été présentée une première ébauche de projet tel qu'il pourrait être pensé si décision est prise de le mettre en œuvre : ordre de grandeur de l'emprise du bâtiment, capacité et aspect multimodal de réception, et estimation très large du coût d'une telle construction - de l'ordre d'un million d'euros - que pourrait par ailleurs sans problème endosser la commune, d'autant que plusieurs subventions sont possibles pour ce type de réalisation. Ainsi, suite aux nombreux questionnements et remarques qui ont été soulevés pendant la réunion, la commission dédiée à ce projet ainsi que le conseil municipal se réuniront de nouveau pour décider de la suite de cette idée dans les semaines et mois qui viennent, et vous tiendront informés par les réseaux classiques de communication.

Robin Charrieau

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Très prochainement, la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur (Isabelle, Emmanuel ou Philippe selon votre secteur), recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :



1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter l'accueil de la mairie au 04 92 85 52 61.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Laurent Garcier



DÉPLOIEMENT DE COMPOSTEURS COLLECTIFS

L'année 2025 sera une nouvelle étape dans la gestion des déchets à l'échelle de la vallée de l'Ubaye. Un certain nombre de points d'apport volontaire seront positionnés de manière définitive, c'est-à-dire que les colonnes aériennes seront changées en colonnes de tri semi-enterrées, plus propres, plus accueillantes et plus fonctionnelles. Dans le même temps, nous allons poursuivre le déploiement de la politique des biodéchets. Depuis le 1er janvier de cette année, la gestion des déchets organiques est une obligation réglementaire. C'est pourquoi des composteurs collectifs, individuels et professionnels ont ou vont être installés prochainement dans l'ensemble des communes. Vous l'aurez peut-être constaté sur notre territoire à proximité de la colonie d'Aubagne à Saint-Vincent-les-Forts, à proximité du camping de la Pierre de l'Aigle ainsi que tout proche de Rechastel. Les composteurs domestiques sont, quant à eux, en vente à la déchetterie de Plan La Croix au prix de 25 €. L'action

SERVICE DE LOCATION DE VAE, C'EST REPARTI POUR UN AN !

Depuis 2022, la commune propose à ses administrés un service de location de VTT à assistance électrique permettant à tout un chacun de découvrir la pratique du vélo comme moyen de transport au quotidien en lieu et place de la voiture. Ce service a vu le jour grâce à l'aide financière du programme AVELO2 et du Plan Avenir Montagnes Mobilités pour une période de deux ans. N'étant plus éligible au programme AVELO3 en 2025, la question de poursuivre l'aventure ou non au moyen de fonds propres se posait donc tout naturellement. Après une courte enquête auprès des utilisateurs qui a révélé une réelle demande et au vu d'un taux de location à quasi cent pour cent, la Commission Mobilité Douce composée de Stéphane Clerjon, Michel Ceriez et Robin Charrieau a proposé au Conseil Municipal de relancer un appel d'offre pour la fourniture de 10 vélos neufs en remplacement des 10 vélos les plus anciens et ce pour une durée de trois ans. Après délibération, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la proposition de la Commission permettant à la commune de financer seule la totalité de l'investissement. S'il est clair que ce service ne pourra pas être maintenu éternellement étant donné qu'il s'agit d'une initiative de découverte et non pas pérenne, les administrés pourront bénéficier à minima un an de plus de ce service unique en territoire de montagne. La pratique du VAE comme moyen de locomotion au quotidien a donc le vent en poupe à Ubaye-Serre-Ponçon! Cependant, les tarifs 2025 augmentent légèrement



va se poursuivre avec l'aménagement d'une plate-forme intercommunale pour les déchets organiques et déchets végétaux dans le but d'élaborer un site de compostage qui pourra ensuite être valorisé en terre de jardin. Notre territoire se met ainsi en conformité avec les obligations nationales ainsi que celles fixées dans le Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Jean-Michel Tron



suite aux coûts d'entretien revus à la hausse par notre partenaire, mais restent plus que démocratiques! Pour toute réservation d'un VTTAE, rendez-vous à l'agence postale où Marie-Line Musto se fera un plaisir de vous aider. Après réservation, vous pourrez récupérer votre vélo chez Sport Confort à Saint-Jean-Montclar.

Michel Ceriez

Tarifs 2025

- Location 1 mois: 90,00 €
- Location 2 mois: 130,00 €
- Location 3 mois: 170,00 €
- Location 1 mois supplémentaire en fin de 1^{ère} période de location de 2 mois : 40,00 €
- Location 2 mois supplémentaires en fin de 1^{ère} période de location de 1 mois: 80,00 €



LES JEUNES DU SNU À L'ŒUVRE À UBAYE SERRE-PONÇON !

Fin avril, une trentaine de jeunes inscrits au Service National Universel ont sillonné le territoire de notre commune afin d'y effectuer parmi d'autres activités des missions d'intérêt général. Après concertation avec les services de la commune et du Smadesep, il a été décidé de confier aux jeunes engagés le nettoyage des rives du lac de Serre-Ponçon situées sur la commune. En effet, suite aux intempéries de décembre 2023 ayant entraîné des crues exceptionnelles de l'Ubaye et ses affluents, les rives se sont retrouvées jonchées de plusieurs tonnes de bois flotté qu'il a fallu ramasser afin d'assurer une navigation sécurisée l'été. Si les gros troncs ont été évacués à l'aide d'engins adaptés, les branches dispersées un peu partout ont été ramassées à la force des bras par les jeunes volontaires SNU que nous remercions tout particulièrement pour l'accomplissement de cette mission !

Le SNU, qu'est-ce exactement ?

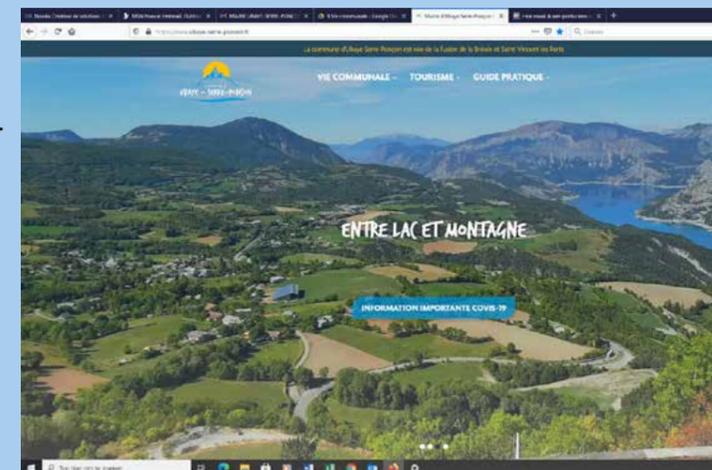
Le Service National Universel est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans souhaitant vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement ! Il s'agit d'un dispositif gratuit et compatible avec la scolarité qui permet aux jeunes de faire l'expérience de la cohésion en côtoyant pendant 12 jours des jeunes venus d'autres départements, vivre les valeurs de la République, réfléchir aux enjeux de société (développement durable, discrimination, etc.), acquérir les connaissances et les réflexes utiles face aux risques et menaces mais également découvrir des formes variées d'engagement. En contrepartie, les engagés bénéficient durant leur séjour d'une formation à la prévention et secours



Michel Ceriez

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR LE SITE WWW.UBAYE-SERRE-PONCON.FR

Recevez toutes les infos concernant votre commune !! Coupures d'eau, coupures d'électricité, événements.....
Soyez les premiers informés !!



VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'UBAYE-SERRE-PONÇON ET SES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Le Centre d'Incendie et de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon compte 12 Sapeurs-pompiers volontaires.

Les personnels sont répartis en trois équipes. Ils se relaient afin d'assurer une couverture optimale apportant une prompt réponse à la suite d'une demande de secours sur notre commune, celle du Lauzet Ubaye ainsi que sur l'ensemble du territoire du département et de la France en cas d'événements majeurs.

Durant les périodes estivales et hivernales à très forte sollicitation, est mise en place une garde postée composée de 3 pompiers volontaires assurant les départs en journée.

Le centre a recruté un nouveau pompier volontaire, habitant la commune, en la personne d'Olivia BOITTO qui a

L'activité de surveillance du lac de Serre-Ponçon, partagée à tour de rôle avec les centres de secours mitoyens du lac (04 et 05), a nécessité l'engagement d'une embarcation, de son pilote ainsi que d'un sauveteur aquatique durant 14 journées cet été.

De nombreuses mises en sécurité et de secours ont été réalisés. Le centre a été doté au début de l'été d'une nouvelle embarcation répondant aux enjeux de sécurité sur le lac.



effectué avec succès ses premières formations. Une future recrue doit également nous rejoindre en début d'année 2025.

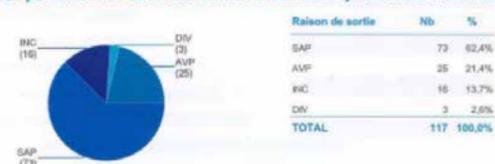
Leur engagement citoyen va permettre de renforcer et maintenir les capacités opérationnelles du centre.

L'activité opérationnelle 2024 du CIS :

- 117 interventions ont été réalisées depuis le début d'année, ce qui représente 787 heures d'interventions.

Une baisse d'environ 4% de la sollicitation opérationnelle a été enregistrée par rapport à l'année précédente ; baisse qui concerne également l'ensemble du département.

Répartition par raisons de sortie des sorties de centres de janv. 2024 à nov. 2024



- La mobilisation des personnels s'est de nouveau accentuée sur cette même période avec une disponibilité en hausse : 31396 heures de disponibilité ont été ainsi offertes depuis le 01 janvier par les sapeurs-pompiers volontaires du centre.

Cette disponibilité a permis de couvrir en cas de besoin de secours notre commune 24h/24 et 7 jours sur 7 depuis le 1^{er} janvier 2024.

- Un personnel du centre a été engagé une semaine pour les Jeux paralympiques de Paris durant l'été.

L'ensemble des personnels s'attachent à maintenir et perfectionner leurs compétences techniques tout au long de l'année.

Ainsi, lors des prises de garde, sont réalisées des manœuvres dans les différents domaines : Feux urbains, feux de forêt, secours à personne, opérations diverses, opérations aquatiques.

Première réponse opérationnelle d'urgence sur notre territoire rural, cet engagement citoyen de sapeurs-pompiers volontaires est ouvert aux habitants de notre commune.

Nos missions sont la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Si les valeurs de « courage et dévouement », d'altruisme et le désir de vous mettre au service de notre communauté vous interpellent, vous pouvez venir participer à nos côtés aux missions qui nous sont confiées en candidatant à un engagement.

(contact : cisbol@sdis04.fr ou en passant directement nous rencontrer au centre).

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez à vos pompiers venant vous présenter les calendriers 2025. Les fonds récoltés à cette occasion nous permettent de régler les cotisations complémentaires d'assurance couvrant les risques rencontrés en intervention, mais également les diverses manifestations de cohésion ainsi que les dons faits à l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers.

Je remercie les élus de la commune pour leur soutien constant et leur volonté de maintenir de manière efficiente votre centre de secours aujourd'hui et dans l'avenir. Au service de la population, quelle que soit l'heure ou le jour, je félicite et encourage les membres du Centre de Secours pour leur engagement plein de sens.

Thomas Lemaire

La commune ayant connu plusieurs incendies domestiques ces dernières années, je profite de l'occasion et de l'approche des fêtes de fin d'année pour vous proposer un document de prévention concernant le risque d'incendie domestique (vous pouvez également le consulter en scannant ce QR Code).

« N'apprenez pas la sécurité par accident »



5 NOUVEAUX ACTEURS

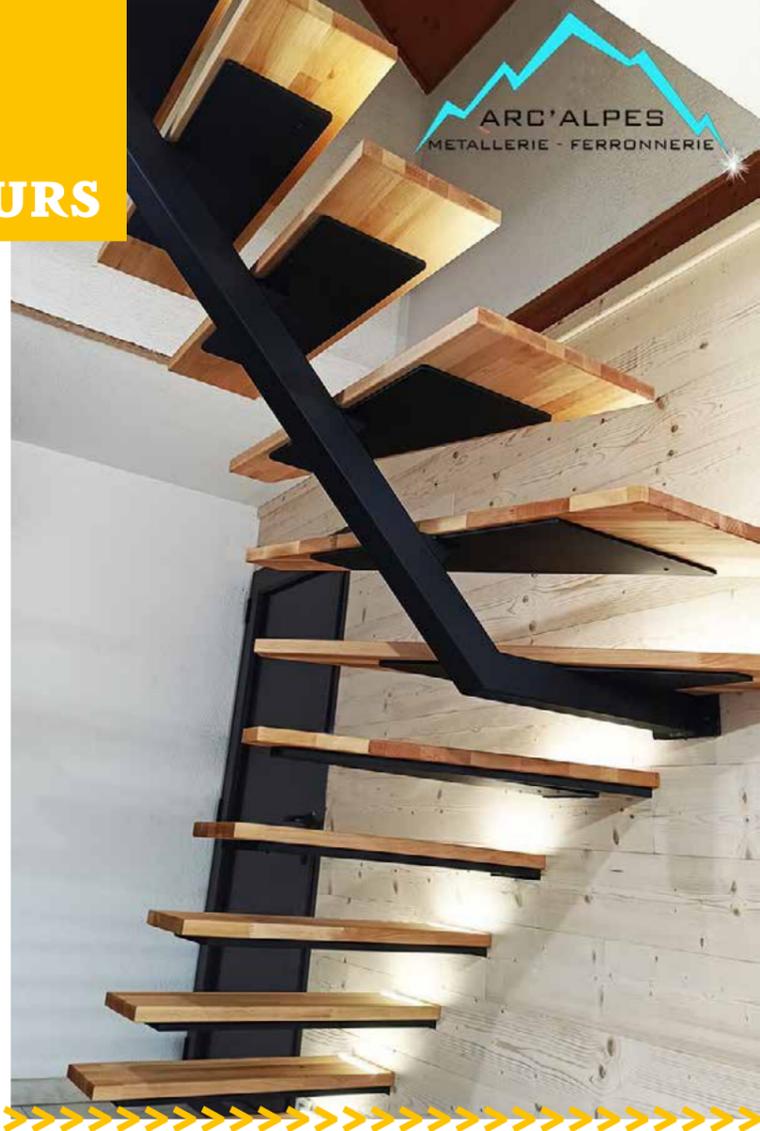
ARC'ALPES

Arc'Alpes est une entreprise de métallerie qui propose des solutions sur mesure pour tous types de projets métalliques. Créé en 2022, notre atelier de métallerie se distingue par sa rigueur et sa technicité. Cette activité nécessitant de disposer d'un atelier spacieux, nous avons intégré cette année un local sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon. Nos chantiers se situent dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

Nos missions consistent à créer, pour les particuliers, professionnels et collectivités, des éléments en acier de nature très variée : escalier métallique (intérieur ou extérieur), garde-corps, portes, portails motorisés, verrières, menuiseries acier, terrasses, mobilier, petites charpentes métalliques... Chaque projet est unique et fabriqué sur mesure selon les besoins de nos clients. Nous travaillons également le bois et le verre, matériaux nobles qui se marient parfaitement au métal.

Des exemples de nos réalisations ainsi qu'une présentation plus détaillée sont disponibles sur notre site internet.

Sébastien Sbabo



UBAYE TERRASSEMENT MACONNERIE

Nous accueillons sur la commune Monsieur AUBERT Franck, gérant de la société SARL UBAYE TERRASSEMENT MACONNERIE créée en 2021. Cette entreprise est spécialisée dans la réalisation de travaux de maçonnerie en béton armé. Elle réalise du petit œuvre tel que des murs de clôture jusqu'à la carcasse de maison. Franck a 15 ans d'expérience en maçonnerie dans différentes entreprises de la région. Son siège social est situé sur notre commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, lieu-dit les Terrasses.

Michel Ceriez



THOMAS LEYDET

Issu d'une famille bien connue de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, Thomas LEYDET s'est installé à son compte il y a 3 ans maintenant, comme auto-entrepreneur en petite maçonnerie, intérieur de maison (placo plâtre, carrelage, faïence, enduits, façades...). Il intervient partout sur le territoire et même plus loin à la demande de ses clients. Il a participé pour les travaux de placo et faïences, à la réalisation de l'atelier d'Alp'couture à la Bréole.

Laurent Garcier



BAYLE INFORMATIQUE

Sébastien LÉVÊQUE est arrivé au Lautaret en tant qu'aidant familial en 2020 et a décidé de s'installer dans la vallée et de s'y investir. Avec 20 ans d'expérience et 2 contrats en ressource, il a créé Bayle INFORMATIQUE (nom historique du chalet où il réside et exerce). Sa micro-entreprise propose diagnostic, entretien, réparation, conseil à l'achat et aussi des cours informatiques. L'initiative des « PC Solidaires » est portée par ses soins.

Si vous souhaitez redonner une nouvelle vie à votre ancien PC, Sébastien est votre homme! Avant de passer par la case déchet, contactez-le !

Michel Ceriez



6 LES ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE

Depuis des lustres, les liens sont étroits entre l'Union Sportive de la Blanche et les habitants de Saint-Vincent-les-Forts et La Bréole désormais réunis dans la commune Ubaye-Serre-Ponçon. Ces derniers sont nombreux à pratiquer leurs sports favoris sous les couleurs de l'USB, à commencer par le ski mais aussi le football, le basket-ball, la gymnastique volontaire, la natation, l'automobile, l'escalade, etc. Plusieurs se sont également investis avec bonheur dans des postes de dirigeants et d'encadrement qu'ils assument parfaitement. Ils étaient 63 la saison dernière et seront sans doute encore plus nombreux cette saison avec la relance de la natation consécutive à la réouverture de la piscine de Seyne-les-Alpes. Au niveau des événements, outre la Ran'Dormillouse et le Trail de Dormillouse qui se déroulent chaque année, la section Auto Passion a organisé deux arrivées de balades à La Bréole l'an dernier, une à la Cabane à Pizzas et l'autre au centre de vacances de Réchastel qui a également accueilli l'assemblée générale et la remise des Trophées de l'USB en novembre 2023. Enfin, le dernier Raid de la Blanche comptant pour la Coupe de France des raids d'orientation était basé à Saint-Vincent-les-Forts. L'USB tient à remercier la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon qui accueille et soutient financièrement ces événements à

hauteur de 3 300 € et contribue au fonctionnement de l'USB pour 3 000 €. L'histoire n'est donc pas prête de se terminer entre l'USB et Ubaye-Serre-Ponçon qui ont encore de belles pages à écrire ensemble !

Pour en savoir plus sur l'USB et ses activités : 04 92 34 86 04 ou page Facebook

Union sportive De la Blanche Omnisports



« RIVAGES DE MÉDITERRANÉE »

L'association Rivages de Méditerranée dont le siège est à Ubaye Serre-Ponçon organise les 27, 28 et 29 Juin 2025 « Voiles d'en Haut » le rassemblement nautique bisannuelle. Nous accueillerons au Port de Saint-Vincent les Forts cent vingt participants sur une trentaine de bateaux « Voiles/Avirons », constructions bois et gréements traditionnels. Les bateaux navigueront entre le Port de Saint-Vincent et Savines-le-Lac, le samedi 28 et dimanche 29 juin 2025.

Jocelyne Sbrava



LA PÊCHE SUR LE LAC DE SERRE-PONÇON

La pêche sur le lac de Serre-Ponçon est ouverte toute l'année. C'est une chance pour les pêcheurs des Alpes de Haute-Provence, mais aussi pour les pêcheurs de toute la France car le lac appartient au domaine public, il est donc accessible à tous les pêcheurs détenteurs d'une carte de pêche.

La diversité des espèces présentes et la diversité des techniques de pêche font de ce territoire un site de pêche 4 saisons !

Toutes les techniques de pêche sont praticables: la pêche au coup, la pêche aux leurres, la pêche de la carpe, la pêche de la truite... la pêche n'a pas de limites sur ce plan d'eau... L'accès au lac permet tout autant la pêche du bord que la pêche en float-Tube, en Kayak ou la pêche en embarcation spécialisée.

Du point de vue des espèces piscicoles, les truites lacustres et les brochets sont des poissons emblématiques du lac car des pêcheurs de toute la France ciblent notre lac pour tenter leur chance et essayer de capturer un de ces poissons records qui peuplent le lac...

Mais d'autres poissons sont présents en nombre dans le lac et permettent aussi des pêches extraordinaires, les perches, les brèmes, les gardons, les chevesnes, les ablettes etc... sont présents en quantité avec des poissons de tailles remarquables.

Des pêches plus techniques peuvent aussi être pratiquées, comme la pêche de la carpe et la pêche du corégone à la sonde.

Bref, le lac de Serre-Ponçon attire les pêcheurs confirmés tout autant que les pêcheurs débutants, chacun peut y trouver son compte, en famille, entre copains, en « solo », pour découvrir la pêche, pour une pêche paisible en vacances ou des pêches sportives... La pratique de la pêche est gérée par les associations pour le développe-



ment de la pêche de loisir et de protection de l'environnement aquatique (AAPPMA) « La truite de l'Ubaye » et « La Vézaraille », qui travaillent ensemble avec la fédération départementale sur ce secteur du département. Un programme d'animation est proposé chaque année pour initier le public à la pêche de loisir. Les techniques proposées sont la pêche au coup, la pêche au feeder, la pêche des carnassiers en float-tube et la pêche de la truite. Les associations de pêche proposeront en 2025 deux journées de découverte de la pêche sur les berges du lac situées sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon; à savoir le jeudi 17 juillet et le jeudi 14 août.

Tous les renseignements et les inscriptions sont à prendre auprès de l'animateur de la Fédération de pêche au 06 78 88 63 25.

Deux stages de pêche à la truite sont aussi prévus dans la Haute vallée de l'Ubaye, les 10 et 11 juillet et les 11 et 12 août 2025. N'oubliez pas que pour pêcher, l'adhésion à une association de pêche est obligatoire. Vous devez donc prendre votre carte de pêche ! Les cartes de pêche pour l'année 2025 sont disponibles dès le 15 décembre.

Vous pouvez prendre votre carte sur internet : www.cartedepêche.fr ou au camping du lac à Saint-Vincent-les-Forts ou à l'agence postale du Lauzet ou à l'office du Tourisme de Seyne.

Bonne fin d'année à tous et bonne pêche !

Nicolas Robin





ASSOCIATION DE CHASSE « LES ENFANTS DE DORMILLOUSE »

L'association de chasse (loi 1901) « Les Enfants de Dormillouse » est présidée par M. Francis REYNAUD, les autres membres du bureau sont : David DONNADIEU, Guy MATHIEU, Frédéric REYNAUD, Sylvain GARCIN et Mickaël LEBRE.

L'association compte environ 35 membres dont plus des 2 tiers de retraités !

Pour cette année, les plans de chasse sont décomposés ainsi :



LE COMITÉ D'ANIMATION D'UBAYE SERRE-PONÇON (CAUSP)

Depuis deux ans, le comité d'animation d'Ubaye-Serre-Ponçon a été relancé sur l'ensemble de notre commune. Les objectifs principaux sont de dynamiser les trois villages et de proposer un événement par saison adapté à toutes les villageoises et tous les villageois, des plus petits aux plus grands ! C'est dans un esprit convivial que la petite équipe du comité se réunit quelques fois par trimestre pour imaginer, gérer et inventer des événements. C'est avec un immense plaisir que nous ouvrons les portes de l'association afin d'accueillir le plus de bénévoles pour créer et organiser le mieux possible plusieurs événements. Les derniers en date étaient un magnifique repas champêtre dans les rues du village de Saint-Vincent, une immense tablée remplie de joie, de bonheur et de cochonnaille, le tout en musique, et le second marché de Noël du CAUSP !

On se retrouve très rapidement et n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à l'aventure !
comiteanimationusp@gmail.com - 07 81 68 64 42

L'équipe du CAUSP



20 bracelets Chevreuil
8 bracelets Chamois
4 bracelets Cervidés
Les effectifs de gibiers sont très variables d'une espèce à l'autre :
Sanglier (principale espèce chassée sur la commune) : population stable cette année.
Chamois : espèce en effectif stable.
Chevreuil : population en baisse et qui a une forte tendance à se rapprocher des maisons.
Cerf : espèce qui a du mal à s'implanter sur le territoire essentiellement à cause d'un biotope non adapté (grande forêt de mélèze).
La présence avérée du loup depuis quelques années sur le territoire génère des modifications de comportements importants sur les populations d'ongulés. Nous notons des déplacements importants d'animaux d'un jour à l'autre et des animaux de plus en plus stressés et sauvages tout au long de l'année et pas seulement pendant la période de chasse.

Frédéric Reynaud



MUSIQUE DANS LA VALLÉE

Musique dans la vallée est une association loi 1901 sans but lucratif dont le principal objectif est de promouvoir l'interprétation musicale, théâtrale et picturale à travers :
- Une école de musique dans laquelle est proposé l'apprentissage des instruments comme le piano, le violon, l'accordéon, la guitare et la batterie ainsi que la voix par le chant choral, le théâtre ainsi que le dessin et la peinture à l'eau.
Les cours comprenant également une formation musicale

(solfège, compréhension des partitions et de l'histoire de la musique) sont ouverts aux enfants et aux adultes.

- Un spectacle-audition annuel où les élèves présentent le résultat de leur apprentissage, en individuel et en groupe.
- Un festival d'été avec des concerts variés de musique classique, de variété française et étrangère et de musiques du monde.
- Des prestations régulières de la chorale: Le chœur de la blanche.

Contact par mail : musiquedanslavallee@gmail.com



JEUNESSE UBAYE-SERRE-PONÇON

En Mars 2024, s'est créée à l'initiative des parents d'élèves, l'association Jeunesse Ubaye-Serre-Ponçon. Elle est représentée par Angélique Coulomb (présidente), Marie Guibaud (trésorière), Meriem Jumeaux (vice trésorière) et Émilie Ébrard (vice-secrétaire).

L'association a pour but de créer du lien social entre enfants et générations en dehors du milieu scolaire. Pour ce faire, les membres du bureau organisent une fois par mois une activité manuelle, sportive ou culturelle pour les enfants scolarisés ou domiciliés sur la commune. Il y a déjà eu des Olympiades, une chasse aux trésors, des créa-

tions d'instruments de musique avec des objets à recycler ou encore un rassemblement pour Halloween. Nous remercions tous les villageois pour leur participation et leur engagement à la distribution des bonbons lors de cet événement. Grâce à vous, les enfants sont revenus avec des étoiles plein les yeux.

Pour participer aux événements, il faut être adhérent de l'association. L'adhésion s'élève à 10€ par an et par enfant scolarisé et 2€ par an et par enfant de moins de trois ans. Pour l'année 2025, l'association souhaiterait mettre en place des activités communes avec le club des aînés. Nous vous souhaitons une belle année 2025.

Le bureau Jeunesse Ubaye-Serre-Ponçon



BRÉOLE IBRIUS

Du ciel bleu, un décor grandiose, un public nombreux, enthousiaste et détendu, des habitués, des nouveaux venus ... Bilan très positif de la 13^e édition du festival des Bréole Ibrius qui s'est tenu fin juillet. Et comme toujours, un objectif principal :

offrir des spectacles et des animations gratuits à l'ensemble des visiteurs. De nombreux oiseaux s'étaient posés sur Saint-Vincent le temps du festival et ont servi de fil rouge pendant ces deux journées. L'organisation du site, un peu différente cette année, a permis d'élargir l'espace d'accueil du public.

Pour les petits creux, nous avons comme d'habitude concocté des petits plats à base de produits locaux, restauration complétée par un coin barbecue et quelques gourmandises sucrées. Le marché qui a toujours un grand succès, a accueilli cette année plus d'une vingtaine d'exposants et de producteurs.

Au mois de mai avait lieu l'inauguration du sentier poétique de l'Escoubaye. Un parcours ponctué de plus d'une centaine de paires d'yeux de bois peints guidant les pas des promeneurs, de citations littéraires orientées sur la protection de la nature et de réalisations d'œuvres surprenantes. Plusieurs étapes, gustatives, ludiques ou musicales permettaient aux promeneurs de faire des pauses tout au long du parcours. Merci aux producteurs qui ont joué le jeu ! La balade s'est terminée par un repas pris sur la place de la Mairie de la Bréole, en musique avec Accordéon Rouge et sous le soleil.

En juin, Alain Creton, écrivain, accompagnateur de moyenne montagne et ethno botaniste nous a fait partager ses connaissances lors d'une balade au clos du Dou: plantes sauvages comestibles, plantes utilisées en phytothérapie, réseau mycélien, capacités adaptatives des arbres... Ces quelques heures passées au cœur de la forêt nous ont fait toucher du doigt la richesse et la complexité du monde végétal.



À venir : pour la période des fêtes de Noël, préparez vos dédicaces ! Nous vous proposons de commander à notre standard téléphonique une chanson à livrer : vous choisissez une chanson ainsi que la personne à qui vous la dédicacez ; nous nous chargeons de la livraison... et de l'interprétation.

Tous ces événements sont rendus possibles grâce au soutien de la commune, de la communauté de communes et du département des Alpes de Haute Provence que nous remercions, sans oublier, bien sûr, la participation des employés municipaux et des bénévoles qui apportent leur aide précieuse et indispensable.

Les projets pour 2025

La balade botanique sera réitérée ; une nouvelle journée sera organisée sur le sentier poétique ; un projet artistique de territoire, enquête sur les traces d'une autrice italienne sera proposé. Au mois de mai, un événement festif teinté d'humour se prépare. Enfin, le festival devrait avoir lieu les 24 et 25 juillet sur le site de Saint-Vincent-les-Forts.

Note : nous voulions signaler que le marché de Noël qui a eu lieu à Rechasstel en décembre 2023 a été organisé à l'initiative du Comité d'Animation Ubaye-Serre-Ponçon. Les BréoleIbrius étant chargés de la partie animation musicale.

Sébastien Barruel



UBAY'ESCALADE

Ubay'escalade est une association qui a pour but de gérer et développer les sites d'escalade naturels de la vallée de l'Ubaye. Le comité directeur actuel compte une dizaine de personnes actives, pour certains professionnels dans le domaine. Mais l'ensemble des actions est bénévole, aucune rémunération n'est exercée. Nous sommes autofinancés grâce à la conception et à la vente de topos guides. Cette source de revenu permet d'acheter du matériel afin d'entretenir les sites de pratique.

Un retour sur l'année 2024 :

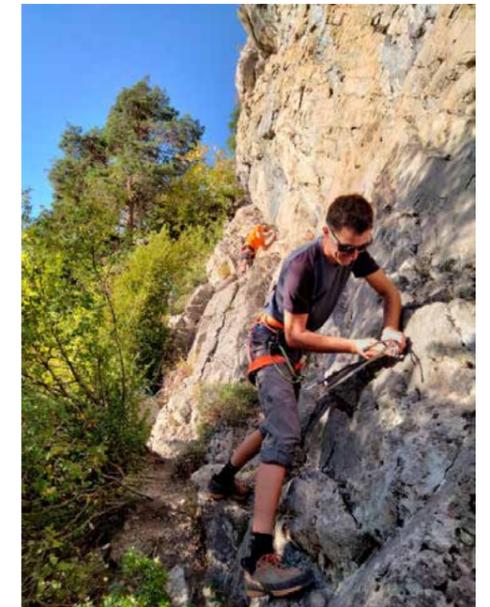
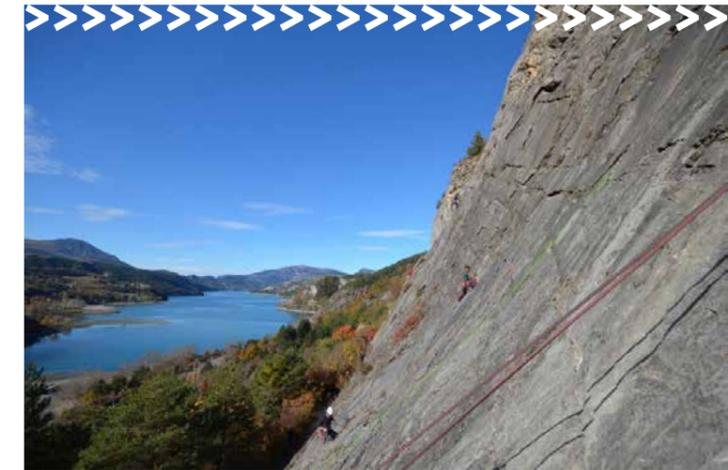
Depuis notre dernière AG en janvier 2024, notre structuration interne a grandement évolué. En effet, nous avons mis en place différents pôles de travail qui sont dirigés par les membres du comité. Le premier est le pôle de relation avec les propriétaires, le plus souvent les communes, afin d'entretenir une relation solide et de rester informé sur l'actualité et les différents enjeux liés à la pratique. Le second est le pôle d'entretien des sites, avec des actions régulières de nettoyage des accès, de purge ou de ré-équipement des voies d'escalade. Le troisième est la conception et l'édition des topos-guides, afin d'avoir un ouvrage à jour et de qualité pour les grimpeurs (plus de 600 ex vendus en 2024). Le dernier pôle est celui de la communication et l'organisation d'événements divers.

Les actions marquantes de 2024 sont donc variées. Comme chaque année, nous avons organisé une journée d'entretien des sentiers au site du Seuil (le Lauzet-Ubaye), avec une vingtaine de personnes présentes. Nous avons mis en place un outil de suivi de l'état des falaises en interne afin de recenser l'ensemble de l'équipement et pouvoir intervenir rapidement en cas de vétusté. Suite à la création de cette base de données, nous avons organisé une journée en partenariat avec le club d'escalade de Barcelonnette (CEVU) afin de mettre à jour le site de la Roche du Haut (le Lauzet-Ubaye) en novembre dernier.

Actions à venir :

L'association organise un colloque afin d'aborder les sujets relatifs aux enjeux de l'escalade dans la vallée de l'Ubaye en janvier prochain. Nous avons également commencé le travail de conception de nouveaux topos-guides qui se poursuivra tout au long de l'année. Afin de promouvoir une gestion des falaises raisonnée pour et par les grimpeurs nous allons proposer des journées participatives de ré-équipement et de nettoyage des sites qui en ont besoin. Chaque personne est la bienvenue.

Valentin Daumas (Président)



CLUB DE L'AMITIÉ UBAYE-SERRE-PONÇON

Après une année 2023 bien remplie avec de nombreux rendez-vous et de nombreuses sorties, le club de l'amitié avait à cœur de faire aussi bien pour 2024. Nous pensons avoir réussi ce challenge et rempli notre mission d'animation et de liens sociaux entre nos adhérents et participants. Voici un rappel des manifestations que nous avons mises en place :

- Le concours de contrée du 3 février qui a réuni 24 équipes à la salle des fêtes.
- Le loto du 24 février organisé à RECHASTEL qui nous a gracieusement mis à disposition ses locaux où nous avons accueilli 80 participants.
- Le concours de contrée du 16 mars avec la participation de 20 équipes.
- Le 29 avril, visite de L'OCCITANE et du site d'ITER. Une matinée avec présentation en salle sur le projet ITER et une visite guidée en bus du site des constructions. Après un repas convivial dans un restaurant de Manosque, notre après-midi s'est poursuivie à l'OCCITANE. Nous avons visité le musée et parcouru les coursives surplombant les ateliers de production. Une journée bien remplie qui a réuni 48 participants.



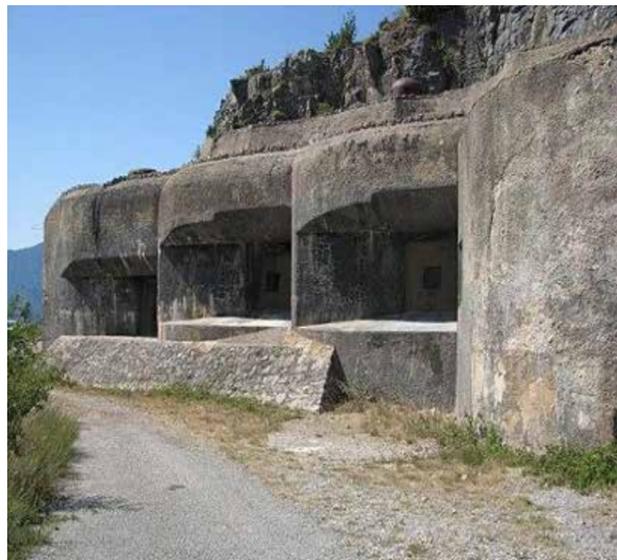
- Le 15 Mai, visite de SEYNE et de la maison du Mulet. Une journée agréable, organisée par nos amis du club de « l'AGE d'OR de la BLANCHE ». Les 28 participants ont déambulé avec un guide pour découvrir le passé historique et les vieilles rues de SEYNE. Un repas nous a été servi à la Salle « Roche Close » de la Maison des Jeunes, suivi de la visite de la Maison du MULET pour découvrir l'Histoire du Mulet dans le Pays de Seyne. Nous avons ainsi pu découvrir une ambiance Son et Lumière des animaux sauvages dans un environnement nocturne.



- Le 22 juin, journée à SISTERON. Une matinée entre Provence et Dauphiné, où les 30 participants, après une montée en petit train, ont visité la Citadelle avec ses enceintes, ses bastions, son donjon et son chemin de ronde nous offrant une vue saisissante sur la vallée de la Durance et sur la ville. Après le repas, une équipe de bénévoles nous ont accueillis chaleureusement pour une visite de l'écomusée du Pays Sisteronais présentant une collection permanente de nombreux objets de la vie quotidienne, objets de l'artisanat, des métiers d'antan, des outils de la vie agricole.



- Le 4 juillet, journée à SAINT-OURS et BARCELONNETTE. Une journée organisée par nos collègues des « GAYS LURONS » de SAINT-PONS. 31 participants ont visité l'ouvrage de Saint-Ours Haut qui faisait partie de la Ligne Maginot de l'Ubaye. Après un très bon repas pris à l'auberge de SAINT-OURS, nous avons visité le musée de BARCELONNETTE, installé dans la villa « La Sapinière » édifiée en 1878 par un Ubayen de retour du Mexique.



- les 2, 3 et 4 septembre, ce sont 12 adhérents de notre association qui ont participé à un voyage de 3 jours en Italie, organisé par nos collègues de « l'âge d'or de la Blanche ». Voyage qui a fait découvrir : Le lac de Garde et le centre historique de Sirmione. Bolzano et une partie de la région des Dolomites, avec la val di

Fassa et la val Gardena. Milan, le Castello Sforzesco et la cathédrale en passant devant la Scala et par la luxueuse galerie marchande.

- le 9 septembre, Journée à Forcalquier et à Saint-Michel l'Observatoire. Les 45 participants ont arpenté les allées du marché de Forcalquier et après le repas, pris au réfectoire du centre astronomique de Saint-Michel l'Observatoire, ils ont observé le soleil, son activité, les secrets de son fonctionnement et assisté à une séance au planétarium. Confortablement installés dans des fauteuils, nous avons scruté la voie lactée et découvert des millions d'étoiles.



- Le 22 octobre, journée à Notre Dame de la SALETTE et repas au château des HERBEYS.

C'est par une très belle journée ensoleillée et de magnifiques couleurs d'automne que 40 participants ont découvert le sanctuaire accompagnés d'une guide qui a conté l'histoire de l'apparition de la Vierge aux enfants du village. Un excellent repas nous a été servi dans le très beau cadre du château des HERBEYS.



- Concours de belote du 23 novembre qui a réuni 19 équipes à la salle des fêtes.
- Et pour terminer cette année 2024, nous avons reçu nos adhérents à RECHASTEL le 14 décembre, pour un après-midi avec bûches de Noël et une animation assurée par l'équipe des « Mantendren » avec des sketches et des chansons en patois et en italien.
- Comme les années précédentes, les membres du club se sont retrouvés tous les jeudis après-midi pour des jeux de cartes avec café et goûter à la salle des fêtes de La Bréole.

Le club de l'amitié Ubaye-Serre-Ponçon compte aujourd'hui 86 membres. Nous vous rappelons que le Club n'est pas réservé qu'aux aînés. Il est ouvert à tous et nous vous attendons nombreux pour profiter des activités et des sorties que nous organisons. Le renouveau et les idées que vous nous apporterez seront les bienvenus.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Le conseil d'administration.
Club.amitie.usp@gmail.com*



**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
SUR LE SITE
WWW.UBAYE-SERRE-PONCON.FR**

Recevez toutes les infos concernant votre commune !!
Coupsures d'eau, coupures d'électricité, événements.....
Soyez les premiers informés !!



NAISSANCES

Maoni, Paolo LEGER le 31 janvier 2024
Elyana, Rafaelina, Danielle FRANZESE le 09 mai 2024

MARIAGES

Nathalie RUIZ et Christian ESTRAYER le 28 septembre 2024
Brigitte D'ARCO et Frédéric ALBERT le 12 octobre 2024

PACS

Marie ULM et Cyriaque YVON le 22 janvier 2024
Élodie BIANCO et Samir HAMENED le 05 avril 2024
Isabelle TRON et David CHARBONNIER le 08 avril 2024
Juliette RASSE et Lucas FAUVART le 12 avril 2024
Nathalie KUJUNDIK et Bruno HINFRAY le 06 mai 2024

DÉCÈS

Roger CHARBONNIER le 23 avril 2024
Pascale ROUX épouse YVON le 19 avril 2024
Gabrielle POUSSING veuve SABATIER le 31 août 2024
Marinette PUSTEL veuve AUTARD le 28 septembre 2024

UNE PENSÉE POUR

Paule MICHEL
Jeanne ESTRAYER veuve Maurice TRON
Jean-Philippe MOLINIER
Pierre VALENT
Micheline VINCENOT veuve Yves RECHNER
Cécile MARQUETTI veuve André LAURENT



URBANISME

Désormais il est possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, grâce au GNAU, 24h/24 et 7 jrs/7.

Le dépôt sur le GNAU n'est pas obligatoire mais recommandé, dans l'objectif de diminuer le nombre de dossiers papier.

Ce guichet est accessible à partir de l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches : Seyne, Barcelonnette et Gap. Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile.

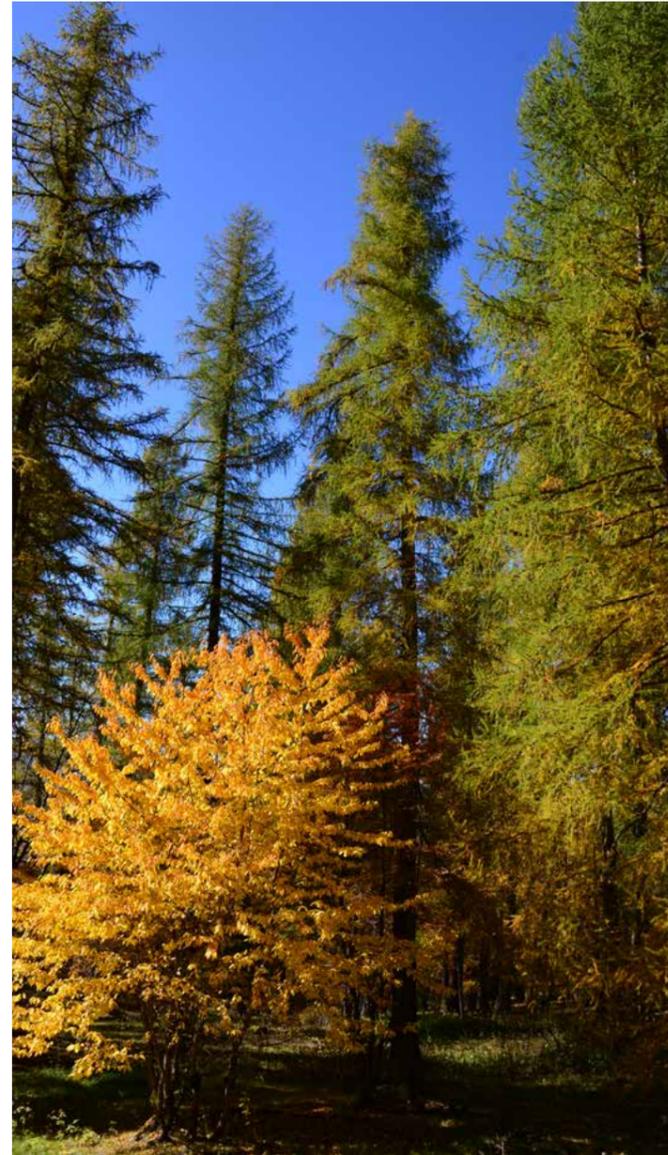
Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne. Pré-demande de carte d'identité et/ou Passeport Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) Accessible avec un compte ANTS. Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

CARTE GRISE

Voici les deux possibilités à votre disposition :
Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)



MAIRIE D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 Ubaye-Serre-Ponçon
Téléphone : 04 92 85 52 61
Mél : accueil@mairie-usp.fr
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Pour toute demande de rendez-vous, veuillez adresser une demande explicite au secrétariat par mail ou courrier.

MAIRIE ANNEXE SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Le Village - 04340 Saint-Vincent-les-Forts / 04 92 85 52 08
Ouverture au public les lundis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 15h30 avec une permanence du Maire délégué.

AGENCE POSTALE COMMUNALE DU LAUTARET & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 51 60
Ouverture au public du lundi au vendredi 8h45-11h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BRÉOLE & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 50 60
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

MÉDIATHÈQUE

Le village - La Bréole / Téléphone : 04 92 85 50 60
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

CRÈCHE « LES PETITS PAS »

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
04 92 85 50 24 - creche.labreole@orange.fr

ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts, mardis et vendredis de 13h30 à 17h30.
04 92 85 51 18 - admrubayeserreponcon@gmail.com

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUE EXTERNE

Entrée des mairies, agence postale communale du Lautaret, PROXI (extérieur) au Lautaret, Plage du Fein (juillet-août)

DÉCHETTERIE

Les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h

LIGNE DE BUS

Pour les marchés de Seyne, départ à 9h00 du Lautaret. Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année. Participation de 1,50 €

SALLE POLYVALENTE DE LA BRÉOLE

Effectuez vos réservations en Mairie
Location de la salle : 40 € par jour
Caution pour la propreté de la salle : 50 €
Caution de 300 € pour le matériel.

RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, stylos, feutres, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Les agents de la Maison France Services Barcelonnette Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'espace est animé par des agents-médiateurs qui assurent votre accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires. Un espace avec plusieurs postes informatiques est à votre disposition gratuitement.

Maison France Service Ubaye Serre-Ponçon Place Valle de Bravo - Mairie - 04400 Barcelonnette
Téléphone 04 92 80 71 30 / mail : franceservices@ccvusp.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 - Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Mercredi : 8h30 - 14h - Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 14h

Les permanences : les mardis de 10h à 12h aux Thuiles. Les jeudis de 9h à 12h à Jausiers. Le quatrième mardi du mois de 9h15 à 11h45 à Ubaye-Serre-Ponçon, sur rendez-vous.

COMMÉMORATIONS

8 Mai et 11 Novembre aux Monuments aux morts de La Bréole, Saint-Vincent-les-Forts et du Lautaret.

Pompiers-SAMU-Gendarmerie-Secours en Montagne-Secours en Mer (au Lac) : un seul numéro 112.

Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur notre site : ubaye-serre-poncon.fr
Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement.





VOEUX DU MAIRE

VENDREDI 10 JANVIER 2025 À 18H

**AU VILLAGE CLUB RECHASTEL
LE VILLAGE - LA BRÉOLE**

